



DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Équipe de réalisation	5
Liste des abréviations	6
Avant-propos	7
 SECTION A - GESTION DE L'EAU	 8
1. Objectifs de la gestion de l'eau	8
2. Actions posées	9
3. Résultats obtenus	9
3.1 Eaux usées	9
3.2 Eau potable	10
 SECTION B – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	 12
1. Objectifs de la gestion de l'efficacité énergétique	12
2. Actions posées	12
2.1 Études des potentiels	13
2.1.1 Foyer des loisirs et de la culture	13
2.1.2 Centre Georges-Vézina	13
2.1.3 Chaudières à l'huile dans six bâtiments	13
2.2 Projets d'économie d'énergie	14
2.2.1 Centre culturel du Mont-Jacob	14
2.2.2 Centre commémoratif Price	14
2.2.3 Entraînement à fréquences variables	14
2.2.4 Changements de tarifs	15
3. Résultats obtenus	15
 SECTION C - QUALITÉ DE L'AIR	 16
1. Objectifs du programme de réduction de gaz à effet de serre (GES)	16
2. Actions posées	16
2.1 Captage des biogaz	16
2.1.1 Lieu d'enfouissement sanitaire (LES)	17
2.1.2 Lieu d'enfouissement technique (LET)	17
2.2 Valorisation agricole des biosolides municipaux	18
2.3 Équipements motorisés	18
2.3.1 Performance Innovation Transport (PIT Municipal)	18
2.3.2 Nouvelles technologies et promotion de la conduite écoresponsable	19
2.3.3 Bornes de recharge électrique	19
2.4 Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole	19
2.5 Poêles à bois	20
3. Résultats obtenus	20

SECTION D - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	21
1. Objectifs de la gestion des matières résiduelles	21
2. Actions posées et résultats obtenus	21
2.1 Réduction à la source	22
2.1.1 Compostage et herbicyclage	22
2.2 Réemploi	22
2.2.1 Coffre aux sports	23
2.2.2 Textile, meubles et autres articles	23
2.3 Récupération et recyclage	24
2.3.1 Centre de tri	24
2.3.2 Écocentres	26
2.4 Valorisation	28
2.5 Élimination	30
2.5.1 Fonds AES/Centre technologique AES	30
2.5.2 Taux de diversion	31
SECTION E – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	33
1. Actions posées et résultats	34
1.1 Consolider et améliorer la qualité des quartiers résidentiels existants	34
1.1.1 Résultats (Principe : santé et qualité de vie)	35
1.2 Mettre en valeur et préserver le caractère naturel de la rivière Saguenay, des grandes rivières et du lac Kénogami	35
1.2.1 Résultats (Principe : protection de l’environnement naturel)	36
1.3 Aménager des centres-villes durables	37
1.3.1 Résultats (Principe : efficacité économique)	38
2. Structure de gestion	38
SECTION F – ARTS, CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE	40
1. Cadre de gestion	40
2. Actions posées et résultats obtenus	42
2.1 Santé et qualité de vie	42
2.2 Lutte à la pauvreté	43
2.3 Protection du patrimoine culturel, historique et naturel	44
2.4 Accès au savoir	45
2.5 Accès à la culture	46
2.6 Participation de la population	48
SECTION G - GESTION DES APPROVISIONNEMENTS	49
1. Actions posées	49
SECTION H – COMMUNICATIONS	51
1. Actions posées	51
Petites victoires...	58
Conclusion	60
Références	61
Médiagraphie	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Volumes d'eaux usées traitées à Saguenay en 2012 et 2013	10
Tableau 2	Gestion de l'eau potable à Saguenay en 2012 et 2013	11
Tableau 3	Économies réalisées en 2013 à la suite de la modification des tarifs hydroélectriques par bâtiment	15
Tableau 4	Quantité de CO ₂ évitée en 2013 par activité	20
Tableau 5	Nombre de formations sur le compostage et l'herbicyclage, nombre de personnes présentes aux formations et nombre de composteurs domestiques vendus en 2013	22
Tableau 6	Description et quantité d'articles provenant de dons de la population en 2013	23
Tableau 7	Description des matières recyclées par la collecte sélective en 2013	25
Tableau 8	Description du nombre de visites et de levées aux écocentres de la Ville de Saguenay en 2013	26
Tableau 9	Taux de fréquentation aux écocentres de différentes agglomérations urbaines du Québec en 2013	26
Tableau 10	Types et quantités de matières récupérées et expédiées aux écocentres en 2013	27
Tableau 11	Description des quantités de matières organiques générées estimées en 2013	29
Tableau 12	Quantités de matières résiduelles de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay destinées à l'enfouissement pour tous les secteurs entre 2010 et 2013	30
Tableau 13	Description des organismes et des projets financés par le fonds AES en 2013	31
Tableau 14	Types et quantités de matières résiduelles générées par les secteurs résidentiels, ICI et CRD de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay en 2013	32
Tableau 15	Indicateurs utilisés pour l'évaluation des unités de planification	39
Tableau 16	Actions réalisées en 2013 permettant d'améliorer la santé et la qualité de vie à Saguenay	42
Tableau 17	Mesures entreprises pour prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques	43
Tableau 18	Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) réalisées par la Ville de Saguenay	52
Tableau 19	Résumé des petites victoires	58





ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ce document a été rédigé par la Division environnement du Service des travaux publics de la Ville de Saguenay en collaboration avec le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, le Service des immeubles et des équipements motorisés, le Service des approvisionnements, le Service de l'aménagement du territoire et urbanisme et le Service des communications et des relations avec les citoyens.

L'équipe de la Division environnement du Service des travaux publics est composée de Jean Paquet, *ing.* directeur adjoint; Sylvain Lavoie, chef de division; Julie É. Guérin, *Ph.D. agr.* et Nancy Bourgeois, coordonnatrices de projets, Martial Girard, Evens Claveau et Guy Gagnon, conseillers à l'environnement; et de Denis Kowtaluk, commis de soutien administratif.

Ont également participé à la rédaction de ce rapport : Guylaine Houde, directrice du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque; Jean Morneau, directeur du Service des immeubles et des équipements motorisés; Sylvie Jean, directrice du Service des approvisionnements; Denis Coulombe et François Boivin, respectivement directeur et chargé de projets au Service de l'aménagement du territoire et urbanisme; Luc Côté, directeur du Service du génie; de même que Jeannot Allard, directeur du Service des communications et des relations avec les citoyens et Nathalie Gagnon, chargée de projets aux communications.

L'équipe tient à remercier Sylvain Gagné, technicien au traitement des eaux; Martin Bouchard, coordonnateur à la gestion de l'énergie; Manon Turcotte, chargée de projets au Service du génie, Nancy Tremblay, secrétaire administrative au Service des travaux publics; Sonia Simard, chef de la Division service aux citoyens du Service des communications et des relations avec les citoyens; Isabelle Roberge, édimestre; ainsi que Marie-Hélène Lafrance, conseillère aux relations médias, pour leur implication dans la rédaction et la révision de ce rapport.

Nous tenons également à remercier Luc Blackburn, président de la commission de l'environnement, ainsi que tous les membres du comité de développement durable. Aussi, tous nos remerciements à ceux et celles qui, de près ou de loin, ont permis de compléter le document.

LISTE DES ABRÉVIATIONS



ARPE	Association pour le recyclage des produits électroniques
CO ₂	Dioxyde de carbone
CORPA	Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida
CRD	Résidus de construction, de rénovation et de démolition
CREDD	Conseil régional de l'environnement et du développement durable
CTBFS	Centre de traitement des boues de fosses septiques
DD	Développement durable
HLM	Habitations à loyer modique
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
L	Litre
LET	Lieu d'enfouissement technique
GES	Gaz à effet de serre
kg/hab	Kilogramme par habitant
MADA	Municipalité amie des aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
PAIPH	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées
PC	Papier, carton
PCVMP	Papier, carton, verre, métal et plastique
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
ppmv	Partie par million en volume
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RDD	Résidus domestiques dangereux
éqCO ₂	Tonne d'équivalent CO ₂
TIC	Technologies de l'information et des communications
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
3RV-E	Réduction, réemploi, récupération et recyclage, valorisation, élimination

AVANT- PROPOS



Ateliers de développement durable – Agents municipaux

La Ville de Saguenay a entrepris une démarche de développement durable à deux paliers : au niveau organisationnel, en mettant à profit l'expérience et les connaissances de chacun des membres de l'organisation, et au niveau territorial, en faisant participer les citoyens à des forums ouverts.

Ainsi, trois ateliers de développement durable ont été organisés au printemps 2011, rassemblant de nombreux employés municipaux. Les différents échanges conciliés dans près de 60 rapports d'ateliers ont permis à 300 acteurs de soumettre plus de 500 propositions. Parallèlement à la démarche organisationnelle, une approche participative basée sur l'intérêt, la responsabilisation et l'implication des individus a été initiée. Au printemps 2012, les citoyens des trois arrondissements ont été invités à participer à des forums citoyens. Au total, ce sont plus de 170 actions qui ont été proposées par les quelque 137 citoyens participants.

La prochaine étape consiste à élaborer une planification stratégique axée sur la protection de l'environnement et le développement durable. Cependant, avant d'établir un plan de DD pour la Ville de Saguenay, un inventaire des activités reliées au développement durable de chaque service doit être réalisé afin de dresser le portrait de ce que la Ville fait déjà en termes de DD pour ainsi planifier et orienter les prochaines actions.

Ce portrait a pour but de mettre en lumière les performances, mais aussi d'identifier les endroits où il serait pertinent d'investir davantage d'efforts. Il permet surtout de s'assurer que les actions proposées pour chacun des enjeux, lors des ateliers de DD et des forums citoyens, soient alignées avec les priorités stratégiques des différents services de la Ville, avec les stratégies et politiques nationales et provinciales, et qu'elles soient réalisables à court, moyen et long termes.

En 2013, la Division environnement a publié son *Rapport d'activités 2010, 2011, 2012* dans lequel les activités reliées à la qualité de l'eau, à la qualité de l'air et à la gestion des matières résiduelles ont été inventoriées. Le *Rapport d'activités 2013* présente le suivi de ces activités, auxquelles se sont ajoutées celles relatives à l'efficacité énergétique, à l'occupation du territoire, à la culture, aux achats et aux communications. Le document est présenté en huit sections, de A à H, dans lesquelles les actions entreprises par la Ville sont présentées par thème.

Ce rapport d'activités sera également réalisé pour 2014 et les années subséquentes. De nouveaux thèmes y seront progressivement intégrés. Enfin, il y aura rédaction d'un *Plan de développement durable* avec définition d'indicateurs de performance et élaboration d'un mécanisme de reddition de compte efficace.



Forums citoyens sur le développement durable



Ateliers de développement durable – Agents municipaux



A Gestion de l'eau

La Ville de Saguenay dispose de :

- Dix puits artésiens et quatre usines de traitement de l'eau potable qui produisent en moyenne 80 000 m³ d'eau par jour;
- Quatre étangs aérés et trois usines d'épuration des eaux usées qui traitent 100 000 m³ d'eau par jour;
- Quatorze installations de production d'eau potable qui alimentent huit réseaux distincts d'une longueur totale de 1 191 km.

L'eau produite par les installations est conforme au *Règlement sur la qualité de l'eau potable* et les usines de traitement de l'eau potable de Jonquière et de Chicoutimi sont accréditées ISO 9001-2008 et auditées chaque année par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Un suivi très strict et rigoureux, comprenant annuellement plus de 5 000 analyses des paramètres physico-chimiques et bactériologiques de l'eau potable, de l'eau souterraine et de l'eau de surface, est effectué afin d'assurer la distribution d'une eau de qualité.

1 / OBJECTIFS DE LA GESTION DE L'EAU

- Protéger la ressource eau;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) de réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec, de réduire les pertes d'eau par fuites à au plus 20 % du volume total d'eau produit et à un maximum de 15 m³ par jour par kilomètre de conduite.

2 / ACTIONS POSÉES

La Ville de Saguenay a mis en place plusieurs actions au niveau de son réseau d'aqueduc et dans le domaine de la sensibilisation des citoyens afin de les inciter à éviter le gaspillage et à consommer l'eau de façon responsable :

- Détection et réparation de 257 fuites;
- Installation de 803 compteurs d'eau dans les secteurs commercial et industriel;
- Étalonnage annuel des débitmètres installés sur les réseaux de distribution afin d'assurer un suivi précis des quantités d'eau distribuées;
- Réduction de la pression d'eau durant la nuit;
- Optimisation des purges à l'aide d'un outil programmable;
- Priorisation d'équipements à faible consommation d'eau (toilettes, urinoirs, robinets, douches, systèmes de climatisation à l'eau, etc.) dans les bâtiments municipaux et les HLM;
- Distribution de 136 barils récupérateurs d'eau de pluie (70 au IGA des Champs-Élysées de Chicoutimi et 66 au IGA boul. Sainte-Geneviève, dans le secteur nord du même arrondissement);
- Optimisation de la consommation des jeux d'eau (déclenchement manuel ou système de recirculation avec surveillance de la qualité de l'eau), pataugeoires et piscines publiques (entretien et système de filtration);
- Participation au Programme d'économie d'eau potable du RÉSEAU Environnement;
- Collaboration avec les commissions scolaires pour la réalisation d'un programme éducatif dans les écoles;
- Adoption d'un règlement municipal en 2012 portant sur l'utilisation extérieure de l'eau;
- Sensibilisation de la population à la protection de la ressource eau effectuée par la patrouille Eurêko!.



Usine d'épuration des eaux usées dans l'arrondissement de Chicoutimi

3 / RÉSULTATS OBTENUS

3.1 / EAUX USÉES

Les usines de traitement des eaux usées des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie sont des stations de type boues activées, c'est-à-dire qu'elles utilisent l'épuration biologique des eaux usées. L'épuration par boues activées consiste à mettre en contact les eaux usées avec un mélange riche en bactéries. Par brassage, on obtient une dégradation de la matière organique en suspension ou dissoute. L'aération est importante afin de permettre l'activité des bactéries et la dégradation des matières; elle est suivie d'une décantation à partir de laquelle on renvoie les boues riches en bactéries vers le bassin d'aération. Ces trois usines d'épuration par boues activées traitent

98,5 % du volume total des eaux usées. Tel que présenté au tableau 1, ce sont des volumes d'environ 35 920 964 m³ et 37 334 502 m³ (secteurs résidentiel et industriel) respectivement d'eaux usées qui ont été traités en 2012 et 2013. Les boues de ces stations sont emmagasinées dans des bassins aérés et sont déshydratées par filtre à bandes. La déshydratation des boues permet d'obtenir des biosolides comportant un pourcentage de siccité d'environ 15 %, lesquels sont par la suite éliminés par épandage sur des terres agricoles. Le volume de biosolides valorisés dans l'agriculture en 2013 s'est situé à 21 305 m³, quantité comparable à l'année précédente.

Tableau 1

Volumes d'eaux usées traitées à Saguenay en 2012 et 2013

	2012	2013
Eaux usées		
Volumes d'eaux usées traitées par année	35 920 964 m ³	37 334 502 m ³
Quantités de biosolides issus de ce traitement	21 169 m ³	21 305 m ³

3.2 / EAU POTABLE

La consommation totale d'eau potable se calcule de deux façons : par la consommation par personne par jour et par le débit des fuites du réseau d'aqueduc. Tel qu'illustré au tableau 1, la moyenne d'eau consommée par les résidents de Saguenay en 2013 a été de 564 litres par personne par jour, ce qui se situe en deçà de la moyenne provinciale qui était de 626 litres d'eau par personne par jour en 2012. L'un des objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour 2017 est de réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau moyenne distribuée par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001, ce qui représente une consommation de 434 litres d'eau par personne par jour pour la ville de Saguenay.

En 2013, la Ville de Saguenay a installé, dans l'arrondissement de Jonquière, 12 purges automatisées pour remplacer les purges existantes coulant à plein débit. Le temps d'ouverture de ces purges est passé de 24 h/jour à 15 min/h, soit 6 h/jour. La qualité de l'eau potable ne s'est pas dégradée et une économie d'eau notable a été observée.

En effet, en regardant les courbes de consommation à l'usine de Jonquière, le débit de nuit mesuré était d'environ 10 700 à 11 000 m³/jour avant l'optimisation des purges du réseau. Après l'installation des 12 purges, ce débit de nuit mesuré était de 8 500 à 9 000 m³/jour. Les graphiques présentés à droite permettent d'apprécier l'ampleur de cette économie d'eau potable. La mise en service des purges s'est terminée en septembre 2013.





Photo : Gratien Tremblay

Analyse de la qualité de l'eau potable en usine de filtration

Le deuxième objectif de la SQEEP pour 2017 est de réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribuée et à un maximum de 15 m³/jour par kilomètre de conduite. Les pertes d'eau par fuites et débordements de réservoirs en 2013 se sont élevées à 31 %, ce qui est légèrement supérieur à la valeur de 2012 de 28 %. La hausse du pourcentage de perte d'eau dans les réseaux par rapport à 2012 s'est expliquée en partie par une augmentation des fuites et également par la durée de la période

de nuit de référence qui est passée de 30 à 90 minutes pour le calcul du débit minimum de nuit, et ce, à la demande du ministère pour l'année 2013. Nous avons cependant observé une amélioration dans la consommation d'eau moyenne par personne par rapport à 2012.

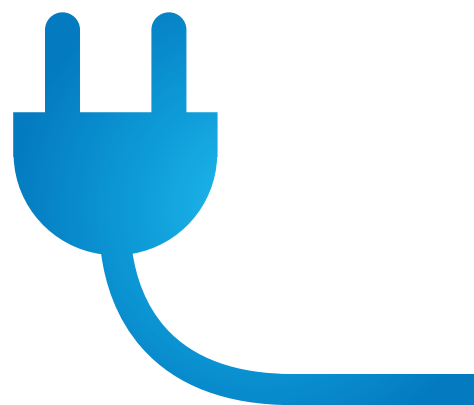
La gestion de l'eau sur le territoire de la ville de Saguenay s'améliore d'année en année. Toutefois, plusieurs efforts pour réduire le gaspillage de l'eau potable restent encore à fournir afin d'atteindre les objectifs de la SQEEP.

Tableau 2

Gestion de l'eau potable à Saguenay en 2012 et 2013

	2012	2013
Eau potable		
Débit moyen	82 248 m ³ /jour	80 139 m ³ /jour
Consommation		
Moyenne à Saguenay	581 l/personne/jour	564 l/personne/jour
Moyenne québécoise	626 l/personne/jour	
Objectif à atteindre	434 l/personne/jour	434 l/personne/jour
Pertes d'eau		
Moyenne dans les réseaux à Saguenay (%)	28 %	31 %
Moyenne québécoise (%)	26 %	-
Objectif à atteindre (%)	20 %	20 %
Moyenne dans les réseaux à Saguenay	21 m ³ /jour/km	20,8 m ³ /jour/km
Moyenne québécoise	31 m ³ /jour/km	-
Objectif à atteindre	15 m ³ /jour/km	15 m ³ /jour/km
Nombre de fuites d'aqueduc	283	257

B Efficacité énergétique



La Ville de Saguenay possède plus de 400 bâtiments municipaux comprenant, entre autres, des édifices administratifs, des piscines, des stations de pompage, des usines de filtration et d'épuration des eaux, des arénas, des bibliothèques et des garages. La diversité des bâtiments, leur utilisation et leurs composantes (réfrigération, pompes, ventilation, climatisation, systèmes de chauffage) représentent un défi de taille en matière de gestion d'énergie.

Un audit de performance de la gestion énergétique des bâtiments municipaux, réalisé par la vérificatrice générale de la Ville de

Saguenay au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, a qualifié de remarquable le travail réalisé depuis trois ans en gestion de l'énergie.

Le rapport de la vérificatrice recommandait notamment la mise à jour du plan d'action quinquennal d'investissement en efficacité énergétique basé sur l'analyse de la consommation énergétique de tous les bâtiments en faisant ressortir les moins performants, les investissements requis pour palier à cette situation et les subventions potentielles. Ce plan est en cours de réalisation.

1 / OBJECTIFS DE LA GESTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Réduire la consommation d'énergie des équipements et bâtiments actuels;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Susciter l'intérêt des utilisateurs à économiser l'énergie;
- Réduire les coûts d'énergie.

2 / ACTIONS POSÉES

Depuis l'année 2010, la Ville de Saguenay dispose d'une ressource temporaire qui est rattachée au Service des immeubles et des équipements motorisés et qui a pour mandat l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Au cours de l'année 2013, trois études ont été menées afin de déterminer le potentiel d'économie en efficacité énergétique et plusieurs projets ont été concrétisés, les voici résumés.



2.1 / ÉTUDES DES POTENTIELS

2.1.1 / FOYER DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Une étude ayant pour but d'identifier et d'analyser les pistes potentielles d'économie d'énergie a été réalisée afin de guider les rénovations futures effectuées au Foyer des loisirs et de la culture dont, entre autres, la réfection de la piscine qui débutait à l'automne 2013. Elle a permis de concentrer les actions par rapport à l'amélioration de l'efficacité énergétique de ce bâtiment. De plus, elle a démontré

comment récupérer la chaleur du système de réfrigération de la glace pour chauffer l'enceinte de la piscine et ainsi économiser environ 31 500 \$ en énergie annuellement. Elle a également permis d'étudier la mise en place d'une chaudière électrique pendant la période estivale au lieu de produire de la vapeur et ainsi utiliser l'électricité hors-pointe pour économiser environ 20 000 \$.

2.1.2 / CENTRE GEORGES-VÉZINA

Une deuxième étude a été réalisée afin d'évaluer la possibilité de récupérer la chaleur du système de réfrigération du Centre Georges-Vézina et d'éliminer la chaudière à vapeur afin de la remplacer

par une nouvelle, plus efficace, à eau chaude. L'économie d'énergie estimée est de 47 000 \$ par année et nécessite un investissement de 421 000 \$.

2.1.3 / CHAUDIÈRES À L'HUILE DANS SIX BÂTIMENTS

Finalement, une troisième étude portait sur les possibilités de remplacer les chaudières à l'huile servant au chauffage à eau chaude de six bâtiments différents, par de nouvelles chaudières électriques. Le coût du projet est évalué à 159 000 \$, pour

un potentiel d'économie d'énergie récurrent de 48 100 \$. L'étude se poursuit afin de trouver des sources de subvention qui permettraient de remettre à niveau les entrées électriques et de réaliser les travaux aux mêmes coûts que ceux estimés.

2.2 / PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

2.2.1 / CENTRE CULTUREL DU MONT-JACOB

L'éclairage incandescent intérieur du Centre culturel du Mont-Jacob a été remplacé par des unités d'éclairage plus performantes et moins énergivores. Le potentiel

d'économie était de 12 380 \$ pour un coût de projet de 13 990 \$ et une subvention de 7 180 \$. Le retour sur l'investissement est de 0,1 année.



Centre culturel du Mont-Jacob

2.2.2 / CENTRE COMMÉMORATIF PRICE

L'éclairage aux halogénures métalliques de la surface de jeux du gymnase du Centre commémoratif Price a été remplacé par des luminaires fluorescents plus performants et

moins énergivores. Le potentiel d'économie était de 3 740 \$ pour un coût de projet de 26 395 \$ et une subvention de 5 670 \$. Le retour sur l'investissement est de 5,5 années.

2.2.3 / ENTRAÎNEMENT À FRÉQUENCES VARIABLES

Un des chantiers d'importance, initié en 2012, fut celui de l'implantation d'un entraînement à fréquences variables des moteurs des pompes pour l'eau potable. Ces pompes sont généralement calibrées pour être utilisées au maximum de leur capacité; la pratique courante vise à réduire le

débit et, pour ce faire, des étrangleurs sont installés. Ainsi, les pompes travaillent au maximum et produisent un débit plus élevé que nécessaire. Cette situation est maintenant corrigée par l'installation d'un entraînement à vitesses variables sur les moteurs.



2.2.4 / CHANGEMENTS DE TARIFS

Des modifications de tarifs ont été effectuées à la suite de l'analyse des factures d'hydroélectricité et de l'usage fait de plusieurs bâtiments. Ainsi, des tarifs mieux adaptés aux équipements et activités municipales s'avèrent très rentables pour la Ville. Dans le cadre

d'une saine gestion, particulièrement lors des périodes de pointes, cette modification n'occasionne aucun frais et il en résulte des économies immédiates tel que présenté, à titre d'exemple, dans le tableau suivant.

Tableau 3

Économies réalisées en 2013 à la suite de la modification des tarifs hydroélectriques par bâtiment

Bâtiment	Adresse	Estimation des montants économisés à la suite des changements de tarifs
Chantier du Père-Alex	701, rue Cabot, Chicoutimi	1 242 \$
Pavillon Jean-Béliveau	535, rue Morin, Chicoutimi	792 \$
Centre multiservice	2182, rue Bonneau, Jonquière	2 777 \$
Puits s-76	5513, ch. des Chutes, La Baie	5 250 \$
Puits s-61	168, rue des Frênes, La Baie	5 444 \$
Caserne Mellon	2220, boul. Mellon, Jonquière	1 268 \$
Parc Saint-Jacques	2164, rue Gilbert, Jonquière	8 486 \$

3 / RÉSULTATS OBTENUS

Depuis 2010, plus d'une cinquantaine d'actions et de projets ont été entrepris en matière d'économie d'énergie. Un grand pas a ainsi été réalisé, mais il reste encore beaucoup à faire. L'organisation municipale est parvenue à réduire la somme de 173 800 \$ de son budget en 2012, laquelle provient de l'application de mesures d'économies d'énergie, et de 339 500 \$ en 2013. Ces économies sont récurrentes chaque année.

À ces montants viennent s'ajouter les subventions en efficacité énergétique auxquelles la Ville de Saguenay est en mesure de se qualifier. En 2013, c'est un montant global d'environ 325 700 \$ qui

a été octroyé à la municipalité par Hydro-Québec, Gaz Métro et divers programmes gouvernementaux.

L'analyse de la consommation énergétique des bâtiments, qui est présentement en cours, offrira une vue d'ensemble du parc immobilier et ciblera les bâtiments les plus énergivores pour lesquels des actions ou des investissements sont requis. Ce portrait permettra à la municipalité de mieux coordonner à long terme sa stratégie d'amélioration de l'efficacité énergétique en s'assurant de bénéficier de toutes les subventions disponibles.



C Qualité de l'air



La Ville de Saguenay est consciente que la santé de ses citoyens et citoyennes est tributaire de la qualité de l'air. Un programme de réduction de GES a été initié il y a quelques années, et plusieurs initiatives dans les secteurs d'activité de l'organisation municipale ont été entreprises.

1 / OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

- Préserver la qualité de l'air;
- Améliorer l'efficacité du parc de véhicules;
- Diminuer la consommation de carburant diesel;
- Stabiliser et réduire les émissions de GES dans l'atmosphère;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques.

2 / ACTIONS POSÉES

Saguenay a planché sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux actions énumérées ci-dessous.

2.1 / CAPTAGE DES BIOGAZ



Réseau de conduites de captage des biogaz de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de Laterrière

2.1.1 / LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Ville de Saguenay, par le biais de Promotion Saguenay, a implanté un programme de réduction de GES qui vise la captation des biogaz de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) dans le secteur Laterrière. Le site a été en opération de 1971 à 1995 et sa fermeture, incluant un recouvrement final, a été effectuée en 1998.

La technologie utilisée est un système de captage et de destruction des biogaz des cellules d'enfouissement fermées à l'aide d'une torchère à flamme invisible (BPR, 2011). Ce système est constitué d'un réseau de 66 puits de captage verticaux qui ont été forés dans les déchets, atteignant entre 75 % et 100 % de profondeur. Pour l'année 2013, cette combustion a permis une réduction d'émission dans l'atmosphère de 37 482 t eqCO₂.



Lieu d'enfouissement technique

2.1.2 / LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

L'entreprise Les Services Matrec inc., responsable de la gestion du LET, collecte le biogaz produit au site d'enfouissement à l'aide d'un système de puits et de conduites qui achemine le gaz vers une installation qui les valorise comme carburant nécessaire au chauffage du lixiviat. Le site est également pourvu d'une torchère qui détruit le biogaz. Six puits de contrôle ont été aménagés en juin 2005 et six autres en 2007. Depuis, un suivi rigoureux des biogaz est effectué trimestriellement.

Les résultats des campagnes d'échantillonnage indiquent qu'aucun dépassement de la norme n'a été observé en 2010, 2011 et 2012 dans les cellules où l'enfouissement a été complété. En 2013, deux légers dépassements de norme (>500 ppmv) ont été observés à deux endroits dans une des cellules actuellement en opération. Les fuites ont aussitôt été colmatées et la situation est vite revenue à la normale. Il est à noter que les secteurs où ont été observés ces légers dépassements ne sont pas encore soumis à l'action du réseau actif d'extraction du biogaz (source : Matrec consulté en 2013).

Les biogaz générés par le site sont acheminés à la bouilloire et utilisés pour le chauffage du lixiviat. La torchère a été utilisée pour la première fois en 2013. Un surplus de biogaz, non acheminé à la bouilloire, y a été détruit. Le captage des biogaz du LET représente une réduction d'émission dans l'atmosphère de 7 077 t eqCO₂ pour l'année 2013.

2.2 / VALORISATION AGRICOLE DES BIOSOLIDES MUNICIPAUX

Depuis le début des années 90, le recyclage des boues de stations d'épuration des eaux usées du Saguenay aura permis de détourner de l'enfouissement plus de 300 000 t.m. de matières organiques. Selon une étude menée par la Chaire éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), la valorisation agricole des biosolides municipaux sur le territoire de Saguenay figure parmi les scénarios les plus avantageux de réduction des GES (Villeneuve et Dessurault, 2011). D'après cette dernière, le remplacement des engrais chimiques de synthèse par les biosolides municipaux permettrait d'éviter des émissions d'environ 655 t eqCO₂ par année.



Épandage des biosolides municipaux

2.3 / ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

2.3.1 / PERFORMANCE INNOVATION TRANSPORT (PIT MUNICIPAL)

Dans le but de diminuer la consommation de carburant diesel et d'améliorer l'efficacité du parc de véhicules, la Ville de Saguenay a adhéré à PIT Municipal en février 2012 et s'inscrit dans une démarche active d'amélioration continue. PIT Municipal est un institut de recherche et de développement à but non lucratif qui vise à améliorer les secteurs du transport. Cet institut collabore avec les municipalités en les accompagnant dans l'amélioration de l'efficacité de leur parc de véhicules.

Un programme d'achat de plus petits véhicules, moins énergivores et plus écologiques, a notamment été instauré. Aussi, lors de l'élaboration des devis techniques, l'optimisation des véhicules en fonction des opérations municipales est priorisée.

Le suivi de la flotte de véhicules municipaux pour l'année 2013 a démontré que les différentes mesures appliquées ont permis une diminution de la consommation de carburant d'au moins 60 000 l. Considérant que la flotte comporte autant de véhicules avec des moteurs au diesel que des moteurs à essence, on évalue l'économie à environ 73 800 \$, pour une diminution de 149 t eqCO₂¹.

2.3.2 / NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PROMOTION DE LA CONDUITE ÉCORESPONSABLE

Un projet pilote est présentement en cours afin de comparer la consommation d'énergie et l'émission de polluants de véhicules légers fonctionnant au propane et à l'essence. Les véhicules à l'essai sont une voiture de police, modèle Ford Taurus Traction Interceptor, pour les essais de consommation de carburant, et une camionnette, modèle Chevrolet Silverado 1500, pour les essais d'émission. Les résultats de ce projet permettront d'orienter les prochaines actions. Également, la conversion au propane d'une quinzaine de véhicules est prévue pour les prochaines années.

La campagne Wô les moteurs!, initiée en 2005, se poursuit. Elle a permis de sensibiliser les agents municipaux quant à la marche au ralenti des véhicules ainsi qu'à la conduite écoresponsable. Dans le cadre de cette campagne, plusieurs véhicules motorisés de différents types (autopatrouilles, camionnettes, etc.) ont été munis d'un ralenti-moteur.



Borne de recharge

2.3.3 / BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Saguenay s'est dotée de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Il y a actuellement quatre bornes de recharge reliées au circuit électrique qui ont été installées par la Ville. Ces bornes sont à la disposition des citoyens propriétaires de véhicules électriques rechargeables et des touristes qui visitent la région.

2.4 / TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

Afin de trouver des stratégies pour réduire notre dépendance au pétrole, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable, mandaté par le gouvernement du Québec, coordonne la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole. Les travaux de cette table consistent à élaborer un diagnostic énergétique sommaire pour la région, à développer et à mettre en œuvre un plan de travail régional sur la réduction de la dépendance au pétrole. Un fonctionnaire de la Ville siège à cette table.



2.5 / POÊLES À BOIS

Afin de réduire la pollution occasionnée par l'utilisation d'appareils de chauffage au bois désuets, le gouvernement du Québec a lancé le programme *Changez d'air!* Celui-ci est administré par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Grâce à un partenariat avec les fabricants, distributeurs et détaillants, l'AQLPA offre des incitatifs afin que les propriétaires de vieux appareils au bois les retirent ou les remplacent par des appareils 70 % moins polluants.

La remise pour un retrait est de 200 \$; pour le remplacement par un appareil de chauffage central, la remise peut aller jusqu'à 700 \$. La participation municipale prend la forme d'une remise de 100 \$ par appareil retiré ou remplacé. Depuis le printemps 2013, la Ville de Saguenay participe à ce programme, ce qui a permis le remplacement ou le retrait d'une centaine d'appareils de chauffage au bois désuets.

3 / RÉSULTATS OBTENUS

Le programme de réduction des émissions de GES initié par la Ville de Saguenay a permis d'éviter des émissions directes et indirectes de plus de 45 363 t éqCO₂ en 2013. Ce nombre équivaut au retrait d'environ 11 340 voitures² de nos routes en 2013.

Tableau 4
Quantité de CO₂ évitée en 2013 par activité

Actions	Tonnes d'équivalent CO ₂ évitées (t éqCO ₂)
Valorisation agricole des biosolides municipaux	655
PIT Municipal pour la réduction de la consommation de carburant	149
Captage des biogaz à l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) dans le secteur Laterrière	37 482
Captage des biogaz au lieu d'enfouissement technique (LET)	7 077
Total des émissions directes et indirectes	45 363

D Gestion des matières résiduelles



1 / OBJECTIFS DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Des enjeux de taille attendent la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay dans les prochaines années. Effectivement, depuis 2011, sont en vigueur les exigences de la nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR)* et son *Plan d'action 2011-2015* qui demanderont de détourner 100 % du papier et du carton de l'enfouissement en 2013; de bannir le bois de l'enfouissement en 2014; d'atteindre un taux de valorisation de la matière organique de 60 % d'ici 2015; et d'ici 2020,

un bannissement des matières organiques de l'enfouissement. Inévitablement, le lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Chicoutimi sera à sa capacité maximale en 2017. Face à ces obligations, la Ville devra organiser la gestion des matières résiduelles dans le respect de son environnement et du service rendu à ses citoyens et citoyennes. L'établissement d'une planification de la gestion des matières abordable, efficace et véritablement durable pour le milieu local est la pierre angulaire du DD.

2 / ACTIONS POSÉES ET RÉSULTATS OBTENUS

La Ville de Saguenay mise sur le principe des 3RV-E (réduction, réemploi, récupération et

recyclage, valorisation, élimination) pour atteindre les objectifs.



Centre de tri régional



2.1 / RÉDUCTION À LA SOURCE

2.1.1 / COMPOSTAGE ET HERBICYCLAGE

Ce sont 153 composteurs domestiques qui ont été vendus en 2013, soit 54 de plus que l’année précédente. Il est donc possible d’en déduire un

intérêt certain de la part de la population pour le compostage et l’herbicyclage.

Tableau 5
Nombre de formations sur le compostage et l’herbicyclage, nombre de personnes présentes aux formations et nombre de composteurs domestiques vendus en 2013

Activités	Nombres
Nombre de formations sur le compostage et l’herbicyclage	9
Nombre de personnes présentes aux formations	262
Nombre de composteurs vendus	
Bois	70
Plastique	68
Plastique (écocentres)	15

2.2 / RÉEMPLOI

Bien qu’il soit pratiquement impossible de comptabiliser de façon exhaustive les quantités de matières réemployées sur le territoire de planification, les programmes

de réemplois de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay permettent d’en comptabiliser une partie.

2.2.1 / COFFRE AUX SPORTS

Le projet *Coffre aux sports* a permis de réaliser 222 dons aux organismes communautaires et 126 dons aux écoles sur le territoire de la ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay en 2013. Ce sont plus de 2 000 équipements de sport qui ont été récoltés jusqu’à maintenant. Un bel exemple de réemploi!



2.2.2 / TEXTILE, MEUBLES ET AUTRES ARTICLES

À travers les comptoirs vestimentaires et l’écocentre de Saint-Honoré, ce sont 1 658 tonnes métriques de textile, meubles et autres articles qui ont été détournées de l’enfouissement.

Tableau 6
Description et quantité d’articles provenant de dons de la population en 2013

Description des articles	t.m.
Vêtements	
Maison de quartier	590*
Éco-Fripes	25*
Friprix	670
Total vêtements	1 285
Meubles	
Maison de quartier	200
Écocentre Saint-Honoré	50
Articles divers	
Caserne de jouets	113
Écocentre Saint-Honoré	10
Total vêtements, meubles et articles	1 658

* Estimation des quantités en provenance des informations fournies dans les rapports annuels des organismes.



Coffre aux sports
Centre Georges-Vézina
Arrondissement de
Chicoutimi



Les Fringues – Arrondissement de Chicoutimi



2.3 / RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

2.3.1 / CENTRE DE TRI

Le tableau 7 présente les quantités de matières récupérées et recyclées au Centre de tri pour les secteurs résidentiels et ICI au cours de l'année 2013. Pour le secteur résidentiel, la PQGMR 2011-2015 demandait de bannir de l'enfouissement le papier et le carton en 2013. Il n'est pas encore possible de déterminer la quantité de papier et de carton restante dans les ordures ménagères (une caractérisation est présentement en cours) mais, selon les taux estimés par Recyc-Québec, nous pouvons évaluer un taux de récupération de papier et de carton de 77 %. Ainsi, il est possible d'affirmer qu'en 2013, Saguenay a atteint l'objectif de la

politique de récupérer 70 % du PCVMP (papier, carton, verre, métal et plastique).

Enfin, la quantité totale de matières récupérées et recyclées au Centre de tri, tous secteurs confondus, était de 24 520 t.m. en 2013 avec un taux de rejet de 7,7 %. Il est à noter que, depuis juillet 2013, la collecte sélective s'étend au secteur résidentiel des multilogements. En tout, 180 immeubles sur le territoire de la ville sont munis d'un contenant de récupération à chargement avant de 6 v³ avec ouverture restreinte longitudinale et en demi-lune.



Maison de Quartier – Arrondissement de Jonquière



Tableau 7

Description des matières recyclées par la collecte sélective en 2013

MATIÈRES		T.M.
Secteur résidentiel		
Fibre	Papier #1 (blanc ou bureau)	17
	Papier mixte	3 141
	Journal # 7	7 094
	Journal # 8	468
	Journal # 9	372
	Carton régulier	199
	Carton ondulé	28
	Carton non connu	4 193
Quantité totale de papier et carton récupérés au Centre de tri		15 513
Quantité de papier et de carton estimée (9 % des ordures)		4 535
Quantité totale de papier et de carton estimée		20 048
Taux de récupération PC* (%)		77 %
Fibre	Verre - mixte	2 197
Contenants de métal	Métal	454
	Aluminium	12
Plastiques	Plastique mixte	569
	Plastique agricole	75
	Consigné	58
Quantité totale de PCVMP** récupérés au Centre de tri		18 878
Quantité totale de PCVMP expédiés		16 997
Quantité de PCVMP estimée (24 % des ordures)		12 095
Quantité totale de PCVMP estimée		29 092
Taux de récupération PCVMP (%)		58 %
Secteur ICI		
PCVMP	Saguenay (0 t.m. de matière pour MRC)	5 642
Total des matières récupérées au Centre de tri		24 520
Total des matières expédiées		22 639
% de rejet		7,7 %

*PC : papier et carton; ** PCVMP : papier, carton, verre, métal et plastique

2.3.2 / ÉCOCENTRES

Les écocentres de la Ville de Saguenay ont été aussi populaires avec un achalandage de 144 953 visites pour l'année 2013, soit 1 298 visites de plus que l'année 2012 (143 655 visites).

Tableau 8

Description du nombre de visites et de levées aux écocentres de la Ville de Saguenay en 2013

Nombre de visites aux écocentres	
Chicoutimi (Nord)	31 214
Chicoutimi (Sud)	30 067
Jonquière	58 992
La Baie	24 680
Total des visites	144 953
Chicoutimi (Nord)	1 204
Chicoutimi (Sud)	1 380
Jonquière	1 651
La Baie	787
Total des levées	5 022

D'après le tableau des fréquentations aux écocentres de différentes agglomérations urbaines au Québec (tableau 9), la Ville de Saguenay aurait affiché le taux de fréquentation le plus élevé en 2013.

Tableau 9

Taux de fréquentation aux écocentres de différentes agglomérations urbaines du Québec en 2013

Agglomération urbaine	Population	Achalandage 2013	Taux de fréquentation (%)
Montréal	1 886 481	250 000	0,13
Québec	516 620	149 014	0,29
Sherbrooke	159 448	97 061	0,61
Trois-Rivières	131 338	36 809	0,28
RIDR*	460 000	20 247	0,44
Saguenay	146 387	144 953	1,01

RIDR : Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Tel qu'illustré au tableau 10, un total de 41 253 t.m. de matières ont été acheminées aux écocentres en 2013 dont 30 000 t.m. de béton et d'asphalte qui ont été concassés et réutilisés dans les infrastructures routières. En plus des apports volontaires des citoyens, les résidus des travaux routiers effectués par les agents municipaux ont également été envoyés aux écocentres et comptabilisés dans les tonnages. Cette pratique a contribué à atteindre l'objectif national de valoriser 80 % des résidus de béton, brique et asphalte.

Tableau 10

Types et quantités de matières récupérées
et expédiées aux écocentres en 2013

MATIÈRES RÉSIDUELLES EXPÉDIÉES (ÉCOCENTRES)		T.M.
CRD	Ville de Saguenay / matériaux secs	7 948
	Saint-Honoré / matériaux secs	266
	Saint-Honoré / bois	48
Béton/ asphalte	Ville de Saguenay*	28 000
	Saint-Honoré	2 000
RDD	Liquides inflammables	11
	Déchets organiques	44
	Acides	2
	Bases	23
	Pesticides	3
	Aérosols	5
	Piles sèches	11
	Oxydants	1
	Cyanures et réactifs toxiques	5
	Tubes fluorescents	0
	Bonbonnes de gaz propane	49
	Lampes de rue	3
	Peinture	132
	Batteries de véhicules	62
	Huiles usées	66
Métaux	Ville de Saguenay	1 851
	Saint-Honoré	127
	Ville de Saguenay / pneus sur jantes	59
	Ville de Saguenay / pneus RECYC-QC (déjantés)	200
	Saint-Honoré / pneus	15
TIC	Ville de Saguenay**	300
	Saint-Honoré	20
Bicyclettes	Ville de Saguenay	1
	Saint-Honoré	1
Halocarbures	Appareils : 2 347	
Quantité totale des matières récupérées et recyclées aux écocentres		41 253

* Estimation provenant de la direction du Service des travaux publics.

** Estimation provenant de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE).



Récupération d'aérosols



Récupération de batteries diverses

2.4 / VALORISATION

Le tableau suivant présente les quantités des différentes matières organiques valorisées en 2013. Le programme municipal de vidange de fosses septiques, l'épandage des biosolides, la collecte des arbres de Noël, la collecte des feuilles, branches et résidus verts ainsi que les branches et résidus verts récupérés aux écocentres ont permis d'atteindre un taux de valorisation des matières organiques de 58 %. Nous pouvons donc constater que les actions réalisées jusqu'à présent sont efficaces et laissent entrevoir l'atteinte prochaine de

l'objectif de la PQGMR 2011-2015 de valoriser 60 % des matières organiques d'ici 2015.

De plus, pour répondre à l'objectif gouvernemental de détourner de l'enfouissement 100 % du bois en 2014, il est défendu d'y envoyer les ormes depuis août 2013. Ces tonnages représentaient 402 t.m. en 2011. C'est la firme Forestra qui achète le bois des arbres décimés par la maladie afin de les valoriser en copeaux biocombustibles.



Décanteur – Usine d'épuration des eaux usées



Récupération des branches et résidus verts dans les écocentres



Tableau 11

Description des quantités de matières organiques générées estimées en 2013

MATIÈRES ORGANIQUES	T.M.
Compostage domestique	
Ville de Saguenay	57
Saint-Honoré	9
Boues de fosses septiques*	
Ville de Saguenay	13 836
Saint-Honoré	3 700
Biosolides municipaux**	
Ville de Saguenay	20 240
Saint-Honoré	58
Arbres de Noël	
Ville de Saguenay	15
MRC	2
Branches et résidus verts (écocentres)	
Ville de Saguenay	2 787
Saint-Honoré	60
Feuilles, branches et résidus verts (collecte municipale)	
Ville de Saguenay	86
Quantité de résidus alimentaires estimée	
Ville de Saguenay	24 942
MRC	4 286
Total quantité de matières organiques estimée	70 078
Total quantité de matières organiques valorisées	40 850
Taux de valorisation (%)	58 %

* Les boues de fosses septiques ont été comptabilisées au pourcentage de siccité à la sortie de la fosse septique.

** Les biosolides ont été comptabilisés au pourcentage de siccité déterminé à la sortie des presses de la station mécanisée.

2.5 / ÉLIMINATION

Le tableau suivant présente les quantités de matières résiduelles destinées à l'enfouissement pour tous les secteurs depuis 2010. Nous pouvons constater que la quantité de déchets provenant du secteur des ICI augmente considérablement entre 2011 et 2012. Nous ne sommes pas encore en mesure d'estimer la

contribution du secteur du CRD. La quantité de matières enfouies pour le secteur résidentiel a diminué entre 2010 et 2012, pour souffrir d'une légère augmentation en 2013 (1 %). Toutefois, les quantités de matières résiduelles enfouies restent encore sous la barre de l'objectif national de 700 kg/habitant.

Tableau 12

Quantités de matières résiduelles de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay destinées à l'enfouissement pour tous les secteurs entre 2010 et 2013

MUNICIPALITÉS	2010 t.m.	2011 t.m.	2012 t.m.	2013 t.m.
Secteur résidentiel	57 555	55 904	54 218	54 862
Secteur ICI	35 713	37 674	46 506	43 609
Secteur CRD	ND	ND	ND	ND
Total RDD	93 268	93 578	100 724	98 471
kg/habitant	561	561	602	587
MDDEFP*	-	585	740	-

* Source : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2012-MRC.PDF>

2.5.1 / FONDS AES/ CENTRE TECHNOLOGIQUE AES

Conformément au certificat d'autorisation émis par le MDDEFP pour le LET du Centre technologique AES, une somme de 0,50 \$/t enfouie a été déposée dans un compte. Ce

fonds sert à financer différents projets initiés par des organismes du milieu visant la réduction de l'élimination des matières résiduelles.

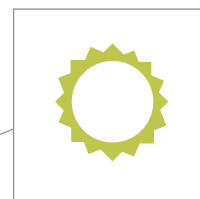


Tableau 13

Description des organismes et des projets financés par le fonds AES en 2013

Organismes	Projets	Montants (\$)
Saint-Vincent-de-Paul	Aide à la récupération de vêtements	650
Eurêko!	Composteurs en bois	3 732
ZEC Martin-Valin	Recyclage	6 000
CREDD	Sensibilisation scolaire	4 500
Éco-Fripes Roussel	Aide financière au développement	5 000
Fondation des parlementaires québécois	Aide financière	7 500
Municipalité de Saint-Ambroise	Projet écocentre avec CLD, Saint-Ambroise et entrepreneur	10 000
Caserne de jouets	Conteneur	2 500
Total		39 882

2.5.2 / TAUX DE DIVERSION

Le tableau 14 présente les quantités de matières qui ont été gérées par la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay selon le principe des 3RV-E. On observe que la quantité de matières valorisées a augmenté de 40 % entre 2012 et 2013. Cette augmentation provient de la compilation des quantités de boues de fosses septiques traitées sur tout le territoire de la ville de Saguenay. En contrepartie, la quantité de matières éliminées par habitant a elle aussi augmentée, passant de 312 t.m. en 2012 à 327 t.m. en 2013.

Le taux annuel de diversion représente le pourcentage de matières résiduelles détournées de l'élimination. Celui-ci, malgré l'augmentation de matières résiduelles générées, s'est beaucoup amélioré. Il s'est élevé à 66 % pour 2013, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2012. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'augmentation des tonnages de béton et d'asphalte recyclés et récupérés en provenance des travaux de voirie municipale. Il faut mentionner que des efforts ont été déployés en 2013 afin de réutiliser des quantités de béton et d'asphalte qui avaient été entreposées au cours des années précédentes. L'objectif de la PQGMR 2011-2015 est de détourner de l'enfouissement environ 65 % des matières générées. Ainsi, en 2013, la Ville de Saguenay et la MRC ont atteint l'objectif provincial.



Tableau 14

Types et quantités de matières résiduelles générées par les secteurs résidentiels, ICI et CRD de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay en 2013

		2012	2013
Population totale (Ville de Saguenay et MRC du Fjord-du-Saguenay)		164 932	167 775
Nombre de visites aux écocentres		143 655	144 953
Secteur résidentiel	Réduction à la source (t.m.)	-	-
	Réemploi (t.m.)	1 263 t.m.	1 658 t.m.
	Récupération et recyclage (t.m.)	41 043 t.m.	63 892 t.m.*
	Valorisation (t.m.)	24 213 t.m.	40 850 t.m.
	Élimination (t.m.)	51 426 t.m.	54 862 t.m.
	Matières résiduelles générées (t.m.)	117 945 t.m.	161 262 t.m.
	Total des matières résiduelles 3RV (t.m.)	66 519 t.m.	106 400 t.m.
	kg de matières éliminées par habitant	312 kg/habitant	327 kg/habitant
	Taux de récupération PCVMP** (%)	63 %	58 %
	Taux de récupération PC*** (%)	78 %	77 %
	Taux de valorisation des matières organiques (%)	47 %	58 %
	Taux de diversion (%)	56 %	66 %
Secteur ICI	Récupérées (t.m.)	-	5 642 t.m.
	Élimination (t.m.)	46 458 t.m.	43 609 t.m.
Secteur CRD	Élimination (t.m.)	-	-
Tous les secteurs	kg de matières éliminées par habitant	593 kg/habitant	587 kg/habitant

*Inclus les quantités de béton et d'asphalte recyclés et récupérés;

** PCVMP : papier, carton, verre, métal et plastique

***PC : papier et carton



E Aménagement du territoire

« Saguenay à l'avant-garde de l'économie québécoise, au cœur d'un immense parc naturel », telle est la vision stratégique de la Ville de Saguenay de laquelle découlent deux grandes orientations, soit la prospérité et le mieux-être de la population.

Les indices de prospérité passent par le portrait démographique, le développement économique, le transport et les infrastructures de soutien, tandis que le mieux-être de la population réfère à l'aménagement et l'urbanisme, au patrimoine bâti et à l'environnement naturel, au milieu culturel et communautaire de même qu'à la fiscalité.

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé qui a été adopté en juin 2011 comprend :

- Les limites des périmètres urbains sur le territoire;
- Les orientations et les affectations à l'intérieur des périmètres urbains (fonctions urbaine, commerciale, industrielle et de service);
- Les orientations et les affectations à l'extérieur des périmètres urbains;
- L'identification des territoires et des bâtiments qui possèdent un intérêt d'ordres historique, culturel, esthétique ou écologique;
- L'identification des contraintes anthropiques sur le territoire (les activités humaines qui génèrent des contraintes à l'occupation du sol situé à proximité);
- L'identification des zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique (zones d'inondation, zones exposées aux mouvements de sol, zones de décrochement de roc, etc.).

L'adoption d'un plan d'urbanisme a eu lieu à la suite de la production du Schéma d'aménagement et de développement révisé. Les objectifs de ce plan d'urbanisme sont de :

- Diviser le territoire en unités de planification;
- Compléter, en précisant pour chaque secteur de la ville, la planification du territoire contenue dans le Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Intégrer, à la planification, les préoccupations et les attentes des citoyens tout en assurant une cohérence des interventions dans une perspective de développement durable;
- Améliorer l'environnement naturel et bâti;
- Développer et améliorer les communications internes et l'accessibilité des bâtiments publics (écoles, parcs, pôles d'emplois, etc.) par les différents moyens de transport (vélo, marche, voiture, etc.).



1 / ACTIONS POSÉES ET RÉSULTATS

Pour le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, le plan de développement durable s'inscrit dans la continuité du Schéma d'aménagement et de développement et du plan d'urbanisme.

Certaines actions mises de l'avant s'inscrivent dans les principes de la loi québécoise sur le développement durable. On y retrouve notamment le principe de la santé et qualité de vie, celui de la protection de l'environnement et celui de l'efficacité économique.

1.1 / CONSOLIDER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES QUARTIERS RÉSIDENTIELS EXISTANTS

Le vieillissement du stock immobilier et des infrastructures dans les quartiers constitue une préoccupation importante. La période la plus intense de construction de la ville date des années 1940 et 1950.

Selon une enquête de Statistique Canada, les citoyens ont démontré un niveau de satisfaction plus important à l'égard de l'image de la Ville que de l'image de leur quartier, selon les critères suivants : la propreté, l'aménagement du territoire, l'architecture, l'esthétique, la présence de pistes cyclables, l'aménagement des parcs et sentiers, la sécurité, le mobilier urbain et le zonage.

Toujours selon cette enquête, les citoyens ont démontré les plus faibles niveaux de satisfaction pour la présence de pistes cyclables et l'aménagement des parcs et sentiers.

En ce qui concerne le service, il importe de conserver et d'augmenter l'attractivité des secteurs résidentiels existants afin de :

- Conserver l'utilisation des équipements et services existants dans le secteur (écoles, parcs, commerces, infrastructures, etc.);
- Conserver la valeur des propriétés et favoriser les rénovations des résidences (éviter la désaffectation des quartiers);
- Conserver la valeur foncière pour faciliter l'entretien et la reconstruction des infrastructures.



Parc de la Rivière-du-Moulin

1.1.1 / RÉSULTATS (Principe : santé et qualité de vie)

- Protection, dans le plan et les règlements d'urbanisme, des ravins, des collines et des boisés importants pour le paysage des secteurs résidentiels;
- Acquisition, lorsque c'est possible, des ravins, des collines et des boisés privés importants pour le paysage des secteurs résidentiels;
- Identification, dans le plan d'urbanisme, des voies de circulation prévues pour les déplacements actifs (piétons et cyclistes) et le verdissement;
- Adoption d'un programme de rénovation résidentielle dans les vieux quartiers.

1.2 / METTRE EN VALEUR ET PRÉSERVER LE CARACTÈRE NATUREL DE LA RIVIÈRE SAGUENAY, DES GRANDES RIVIÈRES ET DU LAC KÉNOGAMI

Dans sa vision stratégique et de développement, Saguenay fait valoir son positionnement au sein d'un immense parc naturel. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale qui marque son image.

Le fjord et la rivière Saguenay, le lac Kénogami, les divers corridors de rivières qui alimentent le Saguenay et qui, souvent, traversent les zones urbaines et les structures, parcourent ce parc naturel qu'est Saguenay, et en font la richesse.

Actuellement, ces territoires ont été identifiés comme des territoires d'intérêt esthétique par la Ville. Des sections en bordure des cours d'eau ont été préservées (les terrains appartenant à la Ville, aux gouvernements et à la grande entreprise, en plus des secteurs non développables comportant des contraintes importantes).

1.2.1 / RÉSULTATS (Principe : protection de l'environnement naturel)

- Protection, dans le plan et les règlements d'urbanisme, des encadrements forestiers en bordure du Saguenay, essentiellement dans les secteurs non développables comportant de fortes pentes, des boisés, des affleurements rocheux, etc.;
- Protection, grâce à une affectation d'espace vert, des terrains riverains appartenant à la Ville, aux gouvernements et à la grande entreprise;
- Mise en valeur du parcours riverain des rivières et du lac Kénogami par :
 - Le renforcement et la protection de l'aspect naturel des couloirs des rivières et du lac (adoption de la réglementation concernant la protection et le réaménagement des bandes riveraines);
 - L'adoption d'un cadre d'exploitation forestière adapté à l'encadrement visuel, à la villégiature ou au patrimoine riverain;
 - La protection et la conservation des îles;
 - L'évaluation de la mise en place d'un corridor vert en bordure des rivières (à Mars, Chicoutimi, etc.).



Berges naturelles



Lac Kénogami



Aménagement du parc de la Rivière-du-Moulin

1.3 / AMÉNAGER DES CENTRES-VILLES DURABLES

Les centres-villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Arvida et Kénogami représentent des secteurs multifonctionnels. En effet, les centres-villes se caractérisent par la présence de plusieurs types d'activités (mixité des fonctions) : commerces, bureaux, activités récréatives, services, équipements publics, logements, etc. Ils présentent des formes de développement compactes avec de plus fortes densités.

Comparativement aux autres secteurs de la ville, les centres-villes offrent un milieu de vie polyvalent. Les autres secteurs sont davantage homogènes (quartiers résidentiels, parcs industriels, etc.).

En somme, les centres-villes de Saguenay ont les caractéristiques pour mettre en place un développement urbain durable :

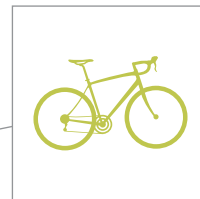
- Secteur délimité et développement à l'échelle piétonne (compacte);
- Connectivité avec les autres secteurs de la ville;
- Diversité et mixité des usages;
- Diversité des habitations;
- Qualité de l'architecture (patrimoine) et de l'urbanisme;
- Rue centrale;
- Densité;
- Mobilité et variété d'options de transport;
- Cadre de vie et paysage.

Centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi



1.3.1 / RÉSULTATS (Principe : efficacité économique)

- Aménagement de places publiques et d'espaces verts (ex : la place du Citoyen, le parc Price, etc.);
- Adoption dans le plan et les règlements d'urbanisme de mesures :
 - Permettant les services professionnels et administratifs seulement dans les centres-villes;
 - Autorisant les édifices de plus de trois étages uniquement dans les centres-villes afin de densifier le territoire;
 - Permettant la mixité des usages (habitations, commerces, services) dans les centres-villes afin de créer des milieux de vie urbains;
- Préparation de plans particuliers d'urbanisme pour les centres-villes;
- Préparation et application de plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les projets de rénovation et de construction dans les centres-villes;
- Réalisation d'aménagements visant la réduction de la circulation afin de favoriser les modes de déplacements actifs et collectifs (élargissement des trottoirs, aménagements pour piétons, etc.);
- Mise en place d'un programme de revitalisation permettant la réhabilitation d'aires de stationnement à des fins commerciales.



2 / STRUCTURE DE GESTION

Le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay est chargé de fournir des recommandations au conseil municipal relativement au Schéma d'aménagement et de développement. De plus, un comité technique supporte le comité consultatif d'urbanisme relativement à toutes les questions touchant l'application dudit schéma.

C'est donc à travers son comité consultatif d'urbanisme et par les consultations publiques, effectuées lors des modifications prévues au Schéma d'aménagement et de développement et au plan d'urbanisme, que le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme fait participer le citoyen à sa gouvernance.

De plus, le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme travaille présentement à la mise en place d'un mode de gestion permettant de suivre l'évolution du contenu du plan d'urbanisme à l'aide de critères économiques, sociaux, environnementaux et urbanistiques.

Dans un contexte plus large, la mise en place d'un mode de gestion du plan d'urbanisme régi à l'aide de critères, majoritairement quantitatifs, peut devenir un indicateur de performance des interventions sur le territoire, utile pour les élus et les différents services municipaux.

Les objectifs de départ sont de :

- Mettre en place un mode de gestion pour suivre l'évolution du plan d'urbanisme;
- Évaluer la situation et l'atteinte, ou non, des objectifs poursuivis;
- Orienter les politiques à adopter et les actions à entreprendre.

Les indicateurs utilisés pour évaluer les unités de planification sont présentés au tableau suivant :

Tableau 15

Indicateurs utilisés pour l'évaluation des unités de planification

Thème	Indicateur
Population	Évolution de la population (Statistique Canada)
	Structure d'âge
	Revenus
Finances Rôle d'évaluation	Évolution de la valeur des bâtiments
	Augmentation des revenus
Utilisation du sol	Évolution de l'occupation du sol (résidentielle, commerciale, industrielle, etc.)
Économie	Permis émis
	Investissements privés et publics
	Nombre d'entreprises
	Nombre d'emplois
Qualité de vie	Parcs
	Espaces verts
	Boisés
	Végétalisation
	Réseaux piétonniers et cyclables
	Bâtiments patrimoniaux



Centre-ville du secteur Kénogami





F Arts, culture, communautaire et bibliothèque

Le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque chapeaute plusieurs secteurs d'intervention municipale, soit :

- Les arts et la culture, incluant la mise en valeur du patrimoine et les bibliothèques;
- Le communautaire et le développement social;
- Les événements culturels, sportifs, touristiques et récréatifs par le biais du comité de soutien aux événements.

Les engagements de la Ville de Saguenay dans ces secteurs sont de :

- Participer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en s'appuyant sur les forces du milieu;
- Favoriser l'accessibilité à l'ensemble de ses programmes et équipements;
- Mettre en place des actions et soutenir les initiatives afin de :
 - Favoriser la participation de la population;
 - Faciliter l'accessibilité aux biens et services;
 - Offrir des services adaptés aux différentes réalités;
 - Réduire les inégalités.

1 / CADRE DE GESTION

Plusieurs politiques, ententes et planifications d'action ont encadré les interventions du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque. Voici les principales :

En 2004, la Ville de Saguenay s'est dotée d'une **Politique de développement social** et s'est engagée à travailler avec les partenaires du milieu à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de sa population. Cette politique s'articule autour des quatre axes suivants :

- La gouvernance participative;
- L'équité;
- L'autonomisation;
- La solidarité.

À la suite de la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale sanctionnée par le gouvernement du Québec, la Ville de Saguenay a entrepris des initiatives visant l'amélioration de l'accessibilité universelle de ses services et de ses infrastructures publiques. En 2011, le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque a obtenu la gestion municipale de ce dossier et a mis en place un **Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)**. Ce dernier est échelonné sur trois ans (2013-2014-2015) et vise à répondre aux besoins et aux priorités exprimés par le milieu pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

En 2008, la Ville de Saguenay a mobilisé différents représentants du milieu (organismes familles, Régie régionale de la santé, commissions scolaires et citoyens provenant de chaque arrondissement), des conseillers municipaux ainsi que des fonctionnaires, afin de discuter de la réalité des familles dans la collectivité. Les résultats de ces discussions ont permis à l'organisation municipale de se doter d'une vision et de grandes orientations en ce qui concerne la famille à Saguenay.

Engagée dans la démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)**, la Ville de Saguenay a également travaillé de concert avec le milieu pour élaborer un plan d'action en 2012 visant l'amélioration des conditions de vie des aînés sur son territoire. Cinq préoccupations ont été abordées dans le plan d'action, soit l'habitation, l'implication sociale, le transport, les loisirs et la sécurité.



La Ville de Saguenay a collaboré, dès les débuts, à la mobilisation régionale et locale pour favoriser l'établissement durable des jeunes au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La Ville est partenaire de l'entente MigrActive 2012-2015 et elle possède une table locale sur son territoire. Cette table travaille à développer des mesures favorisant l'établissement des jeunes et des familles et le désir d'enracinement. L'entente de financement a été renouvelée jusqu'en 2017.

D'autre part, la **Politique de développement des arts, de la culture et du patrimoine** oriente les interventions de la Ville dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène, du livre et de la littérature, du patrimoine, des arts médiatiques, des métiers d'art et du design. Elle s'applique aux activités professionnelles de formation, de création, de production, de diffusion, de promotion des arts et de la culture, de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

Finalement, l'**Entente spécifique de la culture au Saguenay–Lac-Saint-Jean : 2012-2017** affirme l'importance des arts et de la culture comme acteurs essentiels du développement économique et social.

2 / ACTIONS POSÉES ET RÉSULTATS OBTENUS

2.1 / SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

En 2013, plusieurs actions ont été posées afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens; elles sont résumées au tableau 16.

Tableau 16

Actions réalisées en 2013 permettant d'améliorer la santé et la qualité de vie à Saguenay

Action/mesure	Description
Conciliation travail-famille	Réalisation de programmes d'animation : ▪ <i>Relâche scolaire;</i> ▪ <i>Camps de jour;</i> ▪ <i>Camps d'été en arts;</i> ▪ <i>Collaboration avec Québec en forme à la réalisation des ateliers parents-enfants.</i>
	Possibilité de s'inscrire en ligne et de choisir à coup d'une semaine à la fois : ▪ <i>Pour les camps de jour, 3 230 personnes sur 8 043, soit 40 %, se sont inscrites sur le Web (la première année).</i> Les parents peuvent également inscrire leurs enfants aux bibliothèques lors de journées intensives déterminées ou sur les heures de bureau dans chacun des arrondissements.
	Service de garde offert lors de la <i>relâche scolaire</i> et des <i>camps de jour</i> . Aucun coût supplémentaire n'est exigé.
Heures de service dans les bibliothèques	Les heures de service sont adaptées afin que les membres des familles puissent y accéder après l'école et le travail. De plus, il y a possibilité d'accéder à des services en ligne (avis de renouvellement, etc.).
Aide aux aînés et pour les personnes à mobilité réduite	Ce sont 23 projets qui ont été réalisés par les services municipaux dans le cadre du <i>Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)</i> , par exemple : ▪ Implantation de traverses lumineuses; ▪ Accompagnement de personnes âgées et handicapées lors de leur utilisation du transport en commun, <i>Bus et Compagnie</i> (42 participants).
Adhésion à <i>Municipalité amie des aînés (MADA)</i>	▪ Distribution de 101 trousse de sécurité destinées aux aînés de 70 ans et plus demeurant dans un domicile privé, avec la collaboration de l'organisme <i>Actions bénévoles de Chicoutimi</i> (depuis 2011, distribution de 400 trousse); ▪ Ateliers culinaires intergénérationnels, 15 participants; ▪ Guide <i>Comment choisir une résidence privée pour aînés</i> (20 000 guides distribués); celui-ci est également accessible en ligne.
Projet <i>Apporter de la lecture aux aînés</i>	▪ Offre mensuelle d'une variété de livres dans cinq résidences de personnes âgées; ▪ Acquisition de matériel adapté (achat de livres en gros caractères et de lecteurs de livres audio spécialisés pour les personnes présentant un handicap visuel); ▪ Au total, ce sont 147 activités qui ont été réalisées (incluant les heures de lecture et la livraison des livres) totalisant 1 039 participants.

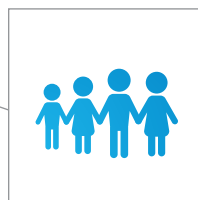
2.2 / LUTTE À LA PAUVRETÉ

Le tableau 17 résume les actions réalisées en 2013 afin de prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Tableau 17

Mesures entreprises pour prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Action/mesure	Description
Programme <i>Accès-loisirs</i>	Ce programme repose sur l'engagement d'organismes et d'institutions qui s'associent pour proposer aux personnes à faible revenu des activités de loisirs gratuites. En 2013, 1 005 activités ont été offertes (valeur de 88 000 \$).
Programme <i>Coffre aux sports</i>	En collaboration avec Québec en forme, des coffres sont accessibles dans certains comptoirs municipaux et entreprises privées partenaires, afin de récupérer les équipements sportifs usagés et de les redistribuer aux jeunes dont les parents sont moins nantis.
Programme d'animation estivale	Lors de la <i>Campagne des 500 jours</i> et des <i>camps de jour</i> à faible coût d'inscription (incluant le service de garde). Note : Le CLSC aide aussi les familles à faible revenu dans le paiement des frais d'inscription.
Gratuité dans les bibliothèques	Adhésion gratuite pour devenir membre aux bibliothèques publiques.
<i>Services budgétaires</i>	Collaboration avec les <i>Services budgétaires</i> , en accueillant cette organisation dans les bibliothèques pour l'exécution des rapports d'impôt de personnes à faible revenu.
Programme <i>Éveille ma culture</i>	Par le biais des organismes communautaires, attribution de billets non vendus pour assister à des événements culturels pour les personnes moins nanties.
Mesures entreprises pour l'accessibilité aux logements sociaux	Accompagnement de l'organisme <i>Café Jeunesse</i> dans le projet <i>Habitations partagées</i> , lequel initie les jeunes démunis à la gestion et aux exigences monétaires relatives au logement.



2.3 / PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL, HISTORIQUE ET NATUREL

En 2005, le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque a créé une base de données regroupant 410 œuvres d'art, monuments et cénotaphes. Cette base de données est complémentaire au répertoire des œuvres d'art publiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean intitulé *Itinéraire d'une mémoire*.

Actuellement, les procédures d'acquisition des œuvres d'art sont les suivantes :

- Politique du 1 % du ministère de la Culture et des Communications (MCC);
- Politique d'intégration des arts à l'architecture de l'ancienne Ville de Chicoutimi, applicable aux projets de construction, de rénovation ou de restauration de bâtiments dans cet arrondissement;
- Achat d'œuvres produites ou exposées, ou acquisition effectuée par appels d'offres, selon le budget disponible;
- Dons d'œuvres effectués par des artistes, artistes amateurs ou artisans.

Dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le MCC, la Ville de Saguenay a procédé à l'installation d'une série de panneaux d'interprétation du patrimoine, reprenant les contenus des brochures de circuits patrimoniaux publiées en 2006 et en 2007. Actuellement, on en compte 42 dans le secteur Chicoutimi, 19 dans celui de Jonquière et 17 du côté de La Baie.

La Ville a instauré les *Prix du Patrimoine* en 2008, lesquels permettent de souligner les citoyens qui se préoccupent de rénover leur résidence ou commerce selon certains critères de conservation relatifs au patrimoine bâti. La première édition s'est tenue en 2008. Ce concours bisannuel est précédé d'une campagne de sensibilisation et de promotion.

Le *CORPA* (Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida) est formé de différents partenaires (citoyens, associations, représentants politiques, MCC, etc.); sa mission est de coordonner les étapes devant, éventuellement, mener à l'inclusion d'Arvida à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au niveau du patrimoine naturel, la *Corvée printanière* est un événement incitant la population et les familles à participer à l'entretien d'un parc de leur arrondissement. En 2013, 11 parcs ont été nettoyés, 150 personnes ont participé au nettoyage et 200 personnes ont assisté au grand rassemblement.



2.4 / ACCÈS AU SAVOIR

Ce sont 400 *trousses de sécurité* ayant pour but de favoriser la promotion de milieux de vie sains et sécuritaires qui ont été distribuées aux aînés de 70 ans et plus vivant à domicile. Elles visent à améliorer les connaissances des personnes âgées dans le domaine de la sécurité au moyen d'informations concernant différentes causes de blessures accidentelles, par exemple les chutes, les incendies, les médicaments, les empoisonnements, la violence et la sécurité routière. Elles ont également pour objectif d'augmenter la prise de conscience des risques de blessures accidentelles spécifiques à leur âge, de promouvoir les actions correctives à ces risques, d'assurer un suivi quant à l'installation des corrections suggérées lors de la première visite, ainsi que de mobiliser la communauté pour faire la promotion de milieux de vie sécuritaires pour les aînés. Outre ces objectifs, la distribution de la trousse aux aînés de 70 ans et plus, vivant à domicile, est aussi une belle opportunité de rencontrer les gens dans leur milieu.

Une *Mallette d'animation* se trouve également dans les bibliothèques de chaque arrondissement. Cet outil permet de garder nos aînés actifs, de les faire sociabiliser et de les divertir par toutes sortes d'activités. Ces mallettes, contenant une dizaine de volumes, de guides et de répertoires d'activités artistiques, physiques et intellectuelles, sont destinées aux :

- Personnes âgées;
- Proches aidants;
- Bénévoles;
- animateurs;
- Organismes.

Les *ateliers culinaires intergénérationnels* sont des prétextes pour réunir des personnes de tous âges. La cuisine permet d'aborder, entre participants, diverses notions telles la lecture, l'écriture et le calcul, mais surtout d'échanger entre générations.

Le guide *Comment choisir une résidence privée pour aînés* a été conçu pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes et leurs proches afin de les aider dans la recherche d'une résidence pour personnes âgées.



2.5 / ACCÈS À LA CULTURE

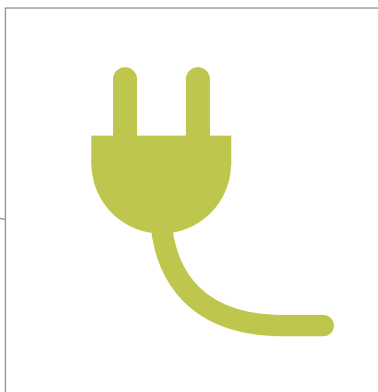
Le *Programme Culture Éducation* permet une plus grande accessibilité, pour les jeunes, à la vie artistique et culturelle professionnelle de Saguenay. Le programme a été construit selon quatre axes de développement :

- Développer et diffuser des outils pour faciliter l'intégration des arts et de la culture;
- Créer des opportunités de contact entre les professionnels des milieux culturel et scolaire;
- Soutenir les initiatives qui proviennent des professionnels des milieux;
- Développer des stratégies pour accentuer l'intégration de la dimension culturelle aux projets éducatifs.

Durant l'année scolaire 2012-2013, 14 960 jeunes provenant des écoles primaires des deux commissions scolaires se trouvant sur le territoire de la ville de Saguenay ont participé à 49 représentations offertes par des artistes professionnels.

Éveille ma culture est un programme de médiation culturelle de la Ville de Saguenay; sa mission est de consolider le lien culturel avec la communauté en soutenant les initiatives des milieux culturels et communautaires et en favorisant l'accès aux arts et à la culture à tous les citoyens. Afin de rejoindre efficacement les publics ciblés, les médiatrices culturelles font le lien entre les organismes communautaires du territoire (pour joindre leurs membres) et les organismes culturels (afin de faire connaître leur offre culturelle). Le projet est chapeauté par un comité consultatif regroupant des représentants des milieux culturel et communautaire. Voici les actions réalisées en 2013 dans le cadre du programme *Éveille ma culture* :

- Création de partenariats avec les institutions postsecondaires;
- Organisation de 11 activités offertes au public jeunesse;
- Implication de 40 jeunes (18 à 35 ans) au sein de la Brigade culturelle des médiateurs culturels pour une activité;
- Distribution d'un calendrier présentant les activités de médiation culturelle 2013-2014 à 115 organismes communautaires;
- Réalisation de 32 activités de médiation culturelle impliquant 65 bénévoles (équivalent à plus de 400 heures).





Un des grands projets de la Ville de Saguenay en 2013 a été de modifier le rôle des bibliothèques, lesquelles sont devenues les portes d'entrée de l'offre de loisirs, de culture, d'information, d'apprentissage et de sensibilisation. Concrètement, il y a eu :

- L'instauration en bibliothèque de la Carte Accès Saguenay (15 500 cartes ont été émises entre le 19 octobre 2013 et le 23 février 2014), laquelle permet d'adhérer au réseau de loisirs de Saguenay;
- Les inscriptions aux camps de jour, cours de natation, cours d'arts plastiques, etc. ont été réalisées en 2014 à l'aide de la Carte Accès Saguenay;
- La réalisation du projet *Apporter de la lecture aux aînés*.

La *Vitrine culturelle de Saguenay* est un projet réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel liant Saguenay au ministère de la Culture et des Communications. L'outil permet à ses usagers de connaître toute l'offre artistique et culturelle régionale grâce à un calendrier complet, de réserver des billets auprès de tous les diffuseurs de spectacles et même de recevoir une infolettre personnalisée en fonction de leurs propres intérêts. Depuis la fin 2012, on dénombre 984 abonnés et plus de 10 000 visiteurs.

D'autres activités, comme le *Projet graffitis* qui permet aux graffiteurs de réaliser des fresques sur des murs autorisés, ou encore le programme *Une naissance, un livre*, qui offre un livre aux parents d'un nouvel enfant (249 livres offerts en 2013), permettent aux familles une plus grande accessibilité à la culture.





2.6 / PARTICIPATION DE LA POPULATION

L'équipe du service mobilise les milieux et partage son expertise avec d'autres organismes et institutions. Elle participe, à titre d'expert, à de nombreuses tables de concertation sur des situations liées au vieillissement, à l'accès à la culture, au développement social, à la promotion et la prévention de la santé, à la jeunesse, etc. La mobilisation de nos partenaires permet d'établir une concertation durable, car à quelques reprises, le milieu a contribué à la pérennité de certains projets initiés par l'équipe du service.

Le développement et l'actualisation *des parcs récréatifs* sont basés sur des consultations effectuées auprès de jeunes des secteurs concernés afin de connaître leurs besoins. Ce fonctionnement permet de mettre en place des infrastructures qui correspondent à leurs attentes.

Plusieurs comités permettent à la population d'apporter sa contribution :

- Le *Conseil des aînés* a un pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal;
- Le comité *Actions MADA* est formé de partenaires participant à l'élaboration du plan d'action pour l'amélioration des conditions de vie des aînés;
- Le *Conseil des arts de Saguenay* représente le milieu professionnel;
- Le comité de travail et le comité de soutien du **PAIPH** ont pour objectif premier de répondre aux besoins et priorités exprimés par la clientèle visée.



G Gestion des approvisionnements

Le Service des approvisionnements a la particularité d'être mandaté par l'ensemble des services de la Ville pour procéder à des appels d'offres afin de fournir tous les biens et services nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité, et ce, aux meilleurs coûts.

Pour ce faire, la municipalité est encadrée par l'article 573 de la Loi des cités et villes qui oblige cette dernière à conclure des contrats avec les fournisseurs qui, tout en répondant aux exigences du devis d'appel d'offres, présentent le plus bas prix lors de l'acquisition de biens ou le meilleur rapport qualité/prix lors d'acquisition de services professionnels.



Carrefour Environnement Saguenay

1 / ACTIONS POSÉES

Le Service des approvisionnements possède une politique d'achat qui encadre les procédures d'acquisition de services ou de biens. Cette politique, bien que complémentaire à l'article 573 de la Loi des cités et villes, permet, dans certains cas, de favoriser l'achat local. Ceci est possible lorsque le montant estimé du bien ou du service à acquérir est évalué à moins de 100 000 \$.

Malgré cette possibilité, il est plutôt difficile d'exiger d'un fournisseur de tenir compte de son empreinte écologique aux fins d'adjudication de contrats. Dans les documents d'appel d'offres, il est impossible d'ajouter des clauses qui pourraient affecter l'équité entre les fournisseurs, à moins qu'une loi gouvernementale l'exige.

Par contre, toutes ces obligations permettent tout de même de considérer les impacts sociaux, environnementaux et économiques qui sont associés au produit ou au service à acquérir, et ce, avant de procéder à l'appel d'offres. Ainsi, lorsqu'il est possible de le faire, nous pouvons mettre des fournisseurs en concurrence avec les mêmes exigences, afin de favoriser l'achat de certains biens dans un souci de développement durable. En voici une liste :



Récupération des halocarbures



Collecteur de piles

- **Papeterie et articles de bureau** : Le seuil minimum de commande exigé est de 35 \$ afin de limiter les impacts du transport. La papeterie et les articles de bureau non utilisés dans les services sont récupérés et mis à la disposition des organismes de la ville.
- **Pneus** : Pour la première fois en 2013, un appel d'offres a été produit permettant l'acquisition de pneus réchappés.
- **Batteries d'automobile** : Nous exigeons que les vieilles batteries soient récupérées par le fournisseur pour des fins de réutilisation.
- **Papier et carton pour photocopieur** : Nous demandons des prix pour du papier recyclé à 30 % et à 100 %.
- **Concassage de rebuts de béton et d'asphalte** : Un appel d'offres est lancé annuellement pour procéder au concassage de rebuts de béton et d'asphalte, et ainsi les transformer en matériaux granulaires qui pourront être réutilisés par le Service des travaux publics.
- **Produits sanitaires écologiques** : Un appel d'offres a été lancé afin d'acquérir des produits écologiques pour l'entretien de tous les immeubles de la Ville (pour les services de conciergerie offerts à contrat et pour ceux gérés en régie interne).
- **Don de matériel usagé** : Nous accumulons l'ameublement dont les services internes veulent se départir et le transférons, une fois par année, à Rio Tinto Alcan qui organise une vente de garage au profit d'un organisme de charité. De plus, nous répondons à plusieurs demandes d'organismes, au cours de l'année.
- **Traitement des véhicules usagés** : Afin de donner une deuxième vie aux véhicules mis au rancart, ils sont envoyés à l'encan. Les revenus générés des ventes contribuent à l'achat de nouveaux véhicules, ce qui a pour conséquence de rajeunir la flotte.
- **Piles alcalines et au lithium** : Des collecteurs de piles ont été installés dans une vingtaine de lieux publics (bibliothèques, arénas, etc.) et dans plusieurs services municipaux.

H Communications

La communication joue un rôle clé dans toute démarche de développement durable puisqu'elle a un pouvoir extraordinaire : non seulement celui d'informer, mais aussi de motiver.

Le Service des communications et des relations avec les citoyens est constamment sollicité par les différents services de la Ville et par la direction générale afin d'assurer une transmission efficace de l'information aux clientèles cibles.



**MINIGUIDE
DU CITOYEN
ET CAHIER
DES LOISIRS
AUTOMNE 2013**

**HORAIRES DES
BUREAUX DE LA VILLE
JUSQU'AU 30 AOÛT INCLUSIVEMENT :**

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 12 h.

À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

1 / ACTIONS POSÉES

Plusieurs activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ont été réalisées afin de favoriser les échanges avec les citoyens ou les employés, selon le cas, tout en favorisant une saine gestion des ressources. Les différentes mesures réalisées et les objectifs associés sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 18

Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) réalisées par la Ville de Saguenay

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
SITE INTERNET DE LA VILLE DE SAGUENAY (Information)	En continu	Optimisation des plateformes Web pour diffuser l'information en utilisant systématiquement le site Web de la Ville de Saguenay, et ce, dans tous les domaines d'intervention.	Toute la population	Diminuer le nombre de déplacements des gens, diminuer la production de publicité papier, identifier une porte d'entrée regroupant toute l'information municipale et facilitant l'accès à celle-ci.
PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE SAGUENAY (Information)	Novembre 2013	Création de la page Facebook de la Ville de Saguenay et son alimentation au fil des jours.	Toute la population	Favoriser les échanges, rendre accessible rapidement l'information et faciliter son développement au fil du temps, identifier une porte d'entrée pour trouver toute l'information municipale.
PANNEAUX ÉLECTRONIQUES DE LA VILLE DE SAGUENAY (Information)	En continu	Développement du réflexe d'utilisation des panneaux électroniques pour afficher et publiciser les divers événements et activités.	Toute la population	Réduire l'utilisation de papier (dépliants, journaux, affiches et posters, etc.). Utiliser un outil de communication efficace, renouvelable et écologique.
FORMULAIRES EN LIGNE (Information)	En continu	Formulaire de la loi d'accès à l'information (2014); formulaire de requête d'information ou de service (2009); formulaire de réclamation (2014); formulaire de demande de permis d'installation de piscine ou de spa (2013).	Toute la population et tous les services municipaux de proximité	Diminuer le nombre de déplacements des gens, diminuer la production de papier, simplifier et uniformiser les diverses demandes et requêtes, laisser des traces des interventions, faciliter l'accès à ces documents, optimiser les délais de traitement des demandes.
SERVICES EN LIGNE (Information)	En continu	Paiement de contravention (2014); accès aux livres électroniques (2014); guichet unique pour postuler à un emploi (2011); inscriptions en ligne natation/camps de jour/ arts plastiques (2012); Hydro-Jonquière – consultation consommation/compte (2014).	Toute la population	Diminuer le nombre de déplacements des gens, diminuer la production de papier (formulaires d'inscription), identifier une porte d'entrée unique pour simplifier les procédures d'inscription et de paiement, le cas échéant.

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
PATROUILLE EUREKÔ! (Éducation et sensibilisation)	Saison estivale	Équipe composée de quatre étudiants et de deux jeunes retraités ayant pour mission de rencontrer directement les gens à travers des kiosques de sensibilisation, des camps de jour, des vox pop, du porte-à-porte, des médias sociaux et traditionnels. Quelque 4 750 personnes sensibilisées au cours de l'été 2013.	Toute la population	Sensibiliser les citoyens à l'importance d'appliquer des pratiques écoresponsables dans les domaines de la gestion des matières résiduelles, de la consommation de l'eau et de l'économie d'énergie, et les guider dans leurs actions.
POUR UNE « ÈRE » SOLIDAIRE (Éducation et sensibilisation)	Année scolaire	Programme d'éducation relatif à l'environnement diffusé par le CREDD, en partenariat avec la Ville de Saguenay, à l'ensemble des écoles primaires de la région. Quelque 4 677 élèves ont participé. De plus, 18 écoles sur 20 ont présenté et relevé des défis.	Clientèle scolaire de premier cycle	Sensibiliser les jeunes au principe des 3RV-E, à la consommation responsable et au partage des richesses.
DONS DE BIENS RÉUTILISABLES (Sensibilisation)	En continu	Offre la possibilité d'annoncer différents objets et d'entrer en contact avec des gens intéressés par ceux-ci.	Toute la population	Offrir une plateforme où il est possible de disposer de manière écoresponsable des objets desquels nous ne voulons plus, et en favoriser la réutilisation.
RENDEZ-VOUS SST (Sensibilisation)	Mars 2013	Colloque organisé annuellement où sont présentés les bons coups des employés en santé et sécurité au travail et remise de prix et de trophées. Présentation de conférences.	Tous les employés	Sensibiliser les employés à l'importance de la santé et de la sécurité au travail.
ACTIVITÉ RECONNAISSANCE (Sensibilisation)	Novembre 2013	Soirée dédiée aux employés. Remise de cadeaux aux jubilaires, prise de photos officielles et souper.	Employés	Souligner les 25 ans de service et les départs à la retraite.
CONCOURS PODOMÈTRE (Sensibilisation)	Automne 2013	Concours auquel quelque 150 personnes ont participé en équipe, visant à faire bouger davantage les employés pendant une période de six semaines. Remise de prix de participation et trophées.	Tous les employés	Sensibiliser les employés à l'importance de l'activité physique pour l'amélioration de leur santé.

Tableau 18 (suite)

Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) réalisées par la Ville de Saguenay

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
CONCOURS DE LA PLUS GROSSE CITROUILLE (Sensibilisation)	Juin à septembre 2013	Concours entre employés, en équipe, afin de faire pousser la plus grosse citrouille. Tirage de paniers de légumes biologiques aux participants.	Tous les employés	Favoriser le travail d'équipe et les saines habitudes de vie (alimentation).
SONDAGE 0-5-30 (Information)	Nov. 2013	Sondage en ligne afin de connaître les saines habitudes de vie des employés. Ce sont 750 employés qui ont répondu.	Tous les employés	Obtenir un profil plus représentatif des employés municipaux dans le but de connaître leurs besoins et intérêts.
BRUNCH DES BÉNÉVOLES (Sensibilisation)	Printemps de chaque année	Événement annuel, sous forme de brunch, visant à souligner l'implication des bénévoles dans les trois arrondissements. Allocutions et remise de prix.	Tous les bénévoles impliqués dans les organismes	Remercier et souligner l'implication des bénévoles, créer un sentiment d'appartenance et de fierté.
PIGE ÉTUDIANTE (Information)	Mars 2013	Organisation d'un plan de communication afin de promouvoir la pige étudiante.	Étudiants de 16 ans et plus	Offrir des possibilités d'emplois aux jeunes.
JOURNÉE DE L'EMPLOI (Information)	Mars et nov. 2013	Tenue d'un kiosque et promotion des postes et emplois disponibles à la Ville. Les gens rencontrés sont invités à s'inscrire aux banques de candidatures sur le site Internet.	Toute la population	Offrir des possibilités d'emplois aux gens de Saguenay.
MIGRACTION – PROGRAMME AVANTAGE SAGUENAY (Information)	En continu	Organisation et promotion de l'accueil des nouveaux arrivants âgés de 18 à 35 ans sur le territoire. Plusieurs activités sont organisées pendant l'année comme les soirées de bienvenue, la remise de paniers de produits régionaux et de livrets d'avantages commerciaux.	Nouveaux arrivants âgés de 18 à 35 ans	Intégration des nouveaux arrivants âgés de 18 à 35 ans.
MESSAGES SOMUM (Information)	En continu	Utilisation d'un système électronique automatisé permettant de transmettre de l'information aux citoyens par téléphone.	Toute la population	Informar les citoyens concernés d'événements de différentes natures : interruption d'eau, de la circulation, d'électricité, etc. Permettre de réaliser des économies importantes en publicité, réduction de la publicité dans les journaux.

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
UTILISATION D'USTENSILES ET DE VAISSELLE LAVABLES LORS DE BANQUETS (Sensibilisation)	Depuis 2013	Utilisation de vaisselle et d'ustensiles lavables lors de toutes les activités organisées par la Ville de Saguenay (banquets et autres). Exigé auprès des fournisseurs.	Employés, organismes, partenaires et citoyens	Réduire le nombre de déchets à la source.
DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES SITES DE PÊCHE BLANCHE (Éducation)	Janvier et février 2013	Brigade verte présente sur les lieux, en contact avec les pêcheurs. Diffusion d'un calendrier contenant des rappels sur les matières recyclables. Production d'outils promotionnels.	Population qui se présente sur les sites de pêche blanche	Sensibilisation dans les villages de pêche pour inviter les gens à poursuivre leurs bonnes habitudes de recyclage et de récupération des glaces.
NETTOYAGE PRINTANIER DANS LES PARCS (Éducation)	Avril 2013	Invitation à la population à participer au nettoyage des parcs. Formation offerte aux participants sur ce qui va au recyclage, ce qui va aux écocentres et ce qu'est un résidu vert.	Toute la population	Sensibilisation auprès de la population pour garder les lieux publics propres et sains.
MINIGUIDE DE L'ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES (Éducation)	Mai 2013	Guide (version électronique) invitant les promoteurs à organiser leurs événements de façon écoresponsable.	Promoteurs d'événements à Saguenay	Sensibiliser les promoteurs à la tenue d'événements écoresponsables et les outiller sur les façons de faire et actions à mettre en place.
CALENDRIERS DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (Information)	Décembre 2013	Calendriers accessibles en ligne sur le site Internet de la Ville.	Toute la population	Diminuer la quantité de papier et de carton imprimés.
JOURNÉE DES MUSÉES (Sensibilisation)	Mai 2013	Accès gratuit à la population à certains musées de Saguenay.	Population régionale	Permettre aux citoyens de découvrir ou redécouvrir les musées. Sensibiliser à l'importance d'encourager les institutions locales et activités offertes sur le territoire.

Tableau 18 (suite)

Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) réalisées par la Ville de Saguenay

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
NAVETTES GRATUITES LORS D'ÉVÉNEMENTS (Sensibilisation)	Juin et août 2013	Communications pour inviter les gens à profiter des navettes gratuites pour se rendre aux événements (Spectacle aérien international de Bagotville, Spectacle du 175 ^e). Production d'affiches en coroplaste réutilisables pour d'autres événements.	Population régionale	Promouvoir le transport en commun et le covoiturage. Diminution des GES.
CAMPAGNE DE COHABITATION SUR LES PISTES CYCLABLES (Éducation)	Été 2013	Invitation aux gens à faire des activités en plein air, à passer du temps en famille et à profiter des installations offertes par la municipalité. La signalisation installée a été prévue pour être sur place à long terme, pour que les habitudes se maintiennent au fil du temps.	Usagers des pistes cyclables dans l'arrondissement de Jonquière	Pendant l'été 2013, les gens ont été invités à adopter de bonnes habitudes sur les pistes cyclables pour permettre aux cyclistes, aux gens en quadriporteurs, aux marcheurs, aux adeptes du patin à roues alignées et aux familles avec des poussettes de se côtoyer et de pratiquer leurs activités en harmonie et de façon sécuritaire.
KIOSQUE DE LA VILLE DE SAGUENAY À LA FÊTE DES SAVEURS ET TROUVAILLES (Éducation)	Août 2013	Plusieurs activités de sensibilisation : les pompiers ont rappelé les règles de sécurité relatives au propane, les policiers ont sensibilisé les visiteurs à la conduite avec facultés affaiblies, Eurêko a sensibilisé les gens au respect de l'environnement et les organismes communautaires présents ont fait part de leur offre concernant les cuisines collectives et ont donné des trucs pour avoir de saines habitudes alimentaires à faibles coûts.	Toute la population	En plus de fournir aux gens une panoplie de conseils judicieux, la Ville de Saguenay a encouragé un événement local qui met en valeur des producteurs et des commerces régionaux.
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (Sensibilisation)	Octobre 2013	Programmation dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque de Jonquière et de la Semaine des bibliothèques publiques : visites de la nouvelle bibliothèque, lancement de la Carte Accès Saguenay, organisation de rallyes photo et une période d'amnistie a été proposée, permettant aux gens ayant des retards de rapporter leurs livres sans frais (amendes annulées).	Toute la population	La bibliothèque à Saguenay est devenue un lieu d'échanges, de culture, de technologie, bref, elle offre toute une gamme d'activités et de services aux citoyens, lesquels leur permettent de s'ouvrir vers de nouveaux horizons et de faire des découvertes jour après jour.
ACHATS LOCAUX (Sensibilisation)	Octobre 2013	Concours « On dîne au centre-ville »; promotion de l'ouverture officielle des terrasses; concours pour les participants du géorallye; concours entourant le marché des croisières; concours pour le Marché de Noël.	Toute la population	À la suite des importants travaux de réfection dans le secteur du centre-ville de La Baie, la Ville de Saguenay a collaboré à l'organisation et à la promotion de concours pour inciter la population à acheter localement et à encourager les commerces des environs.

Action/mesure	Date	Description	Groupe cible	Objectifs
KIOSQUE DE LA VILLE DE SAGUENAY (Information)	Automne 2013	Développer un outil permettant de faire la promotion de la Ville de Saguenay.	Tous les services de la Ville de Saguenay	Se doter d'une structure souple et durable, qui puisse être réutilisée au fil des années et dont le visuel pourrait être modifié. Offrir l'ancien kiosque à un organisme communautaire.
COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS (Sensibilisation)	Octobre et novembre 2013	Collecte porte-à-porte des résidus verts. Les gens étaient invités à se procurer des sacs biodégradables et à les mettre au bord de la rue en même temps que leur bac de recyclage. Une campagne de promotion a été mise sur pied dans le cadre de ces collectes. Il y a eu, pour l'occasion, des annonces dans un journal, à la radio, sur le site Internet et sur Facebook.	Toute la population	Sensibiliser les citoyens à l'importance de contribuer à la collecte de résidus verts. De même, les gens étaient invités à opter pour l'herbicyclage et le compostage domestique et à acheminer les plus gros résidus verts aux écocentres.



Conduite de l'usine de filtration de Chicoutimi



Écocentre de Chicoutimi secteur nord



PETITES VICTOIRES...

À la suite de la tenue des forums et des ateliers de développement durable, plusieurs actions ont été entreprises et se poursuivent pour faire de Saguenay une ville écoexemplaire. Le tableau suivant résume ces petites victoires!

Tableau 19
Résumé des petites victoires

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	FAIT
Favoriser la planification des projets de développement à l'intérieur ou à proximité des périmètres d'urbanisation actuels.	✓
Favoriser l'acquisition et la protection de collines, de boisés et de ravins urbains.	✓
Appliquer le cadre normatif relatif à la protection des bandes riveraines.	✓
Assurer le suivi des remises en état des bandes riveraines lors de demandes de dérogations mineures.	✓
Offrir des formations sur la réglementation relative aux bandes riveraines aux inspecteurs municipaux.	✓
Sensibiliser la population aux rôles des bandes riveraines et à l'importance de leur protection en diffusant l'information existante.	✓
ACHATS	
Récupérer les cartouches d'imprimantes et les transmettre à la Fondation Mira.	✓
Privilégier la cafetière filtre plutôt que la cafetière à capsules (au Service des approvisionnements).	✓
Offrir la possibilité aux fournisseurs qui sont invités à soumissionner d'obtenir les documents d'appel d'offres de façon électronique plutôt qu'en papier.	✓
Utiliser des produits écologiques dans tous les services de conciergerie gérés en régie par la Ville.	✓
Inclure une clause exigeant l'utilisation de produits nettoyants écologiques dans les devis d'appel d'offres pour les services de conciergerie offerts à contrat.	✓
Installer des chartes d'utilisation des produits nettoyants écologiques dans les espaces réservés aux conciergeries et sensibiliser les employés au respect des méthodes et dosages spécifiés.	✓
Instaurer des procédures d'audits de conformité afin d'assurer le bon usage des produits nettoyants.	✓
ARTS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE	
Rendre possible la tenue de vidéoconférence : installation de l'équipement nécessaire au bureau central du service et à la bibliothèque de Jonquière.	✓
Organiser une corvée citoyenne printanière pour le nettoyage des parcs et espaces verts.	✓
Soutenir et encourager la création de jardins communautaires intergénérationnels.	✓
Publiciser les activités culturelles par l'intermédiaire de la Vitrine culturelle.	✓
Ramener l'art et la culture au cœur du développement des centres-villes.	✓
Utiliser les nouvelles technologies au service de la culture : la Vitrine, livres numériques, livres à puce électronique, chute à livres intelligente.	✓
Produire un guide des événements écoresponsables et le diffuser aux organisateurs d'événements.	✓
Intensifier la participation citoyenne, mettre en valeur l'expertise des citoyens et favoriser les rencontres intergénérationnelles.	✓
Soutenir l'organisation de fêtes de quartier.	✓

PRATIQUES RESPONSABLES

Implanter des postes informatiques permettant de joindre efficacement (sans papier) les employés qui n'ont pas de bureau attitré (création d'une borne informatique pour les employés) - accès à des ordinateurs dans les bibliothèques et de chez eux grâce à la plateforme Intranet.	√
Diminuer l'impression de programmes et menus lors des activités de reconnaissance et lors de la fête annuelle des employés. Les informations sont imprimées sur une feuille, laquelle est placée sur un présentoir à l'entrée ou au centre de chacune des tables.	√
Prioriser l'utilisation de tasses réutilisables, de bâtonnets à café réutilisables et de sucre équitable.	√

EAU

Offrir des économiseurs d'eau et d'énergie à prix réduits aux citoyens.	√
Supporter les agents de sensibilisation de la patrouille Eurêko!	√
Soutenir le programme d'économie d'eau potable (PEEP) et participer à la journée compte-gouttes de Réseau environnement.	√

SANTÉ

Sensibiliser les employés à faire plus d'activité physique pour améliorer leur santé : organisation du concours podomètre, diffusion de la liste des événements sportifs, etc.	√
Favoriser le travail d'équipe et les saines habitudes de vie (alimentation) : organisation du concours <i>Ma citrouille est plus grosse que la tienne</i> , participation au Défi santé 5130Équilibre.	√

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Installer des collecteurs de piles usagées supplémentaires.	√
Installer des barils de récupération des huiles usées dans les ateliers mécaniques.	√
Installer des contenants pour la récupération des bombes aérosol.	√
Installer des contenants pour la récupération des fluorescents.	√
Installer des îlots de récupération supplémentaires dans les édifices municipaux.	√

TRANSPORT

Sensibiliser les employés à développer de nouvelles habitudes en les incitant à utiliser des modes de transport actifs (marche, vélo) ou collectifs (autobus, covoiturage) pour effectuer leur trajet domicile-travail : participation au concours <i>Au boulot sans autosolo</i> du CADUS.	√
---	---



Tri de matières recyclables



Division environnement, rue Roussel



Contrôle du traitement des eaux usées

CONCLUSION GÉNÉRALE



En dressant le portrait de sa situation actuelle, la Ville de Saguenay amorce la prochaine étape de sa démarche de développement durable qui consiste à élaborer un plan d'action et de mise en œuvre du DD. Ce plan d'action sera construit à partir de la compilation de l'ensemble des propositions recueillies lors des ateliers regroupant le personnel et les représentants politiques, ainsi que lors des forums citoyens. Il sera également aligné avec les priorités stratégiques des différents services de la Ville et avec les différentes politiques nationales et provinciales.

Par cette démarche de développement durable, la Ville de Saguenay souhaite satisfaire les besoins essentiels de ses citoyens, en utilisant rationnellement et durablement les ressources naturelles, en maintenant et en sauvegardant les écosystèmes et en assurant le bien-être et la solidarité entre les générations actuelles et futures.

Suivant le principe d'exemplarité, la Ville de Saguenay croit que le changement commence par son organisation municipale. Toutefois, la durabilité de son développement devra impliquer la participation de l'ensemble de la collectivité saguenéenne. Le succès de la démarche dépend de l'implication de chacun.

Références

BPR. 2011. *Rapport de déclaration de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du programme Biogaz 2007-2012*. Extraction et combustion des biogaz-Lieu d'enfouissement sanitaire de Laterrière. 26 p.

Griggs, D., M. Stafford-Smith, O. Gaffney, J. Rockström, W. Steffen, G. Galser, N. Kanie, I. Noble. 2013. *Sustainable development goals for people and planet*. Nature (495) : 305-307.

Performance Innovation Transport (PIT Municipal). 2012. *Rapport d'audit du parc de véhicules de la Ville de Saguenay*. 40 p.

Ville de Saguenay, Service des immeubles et des équipements motorisés. 2014. *Rapport annuel 2013. Efficacité énergétique*. 25 p.

Ville de Saguenay. 2013. *Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012*. 182 p.

Villeneuve, C. et P.L. Dessurault. 2011. *Biosolides municipaux : quelle est la meilleure option pour le climat?* Vecteur environnement. Septembre 2011 : p. 8 à 12.

Médiagraphie

Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)

www.creddsaglac.com

Décret de population, MAMROT

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

EURÊKO!

www.eureko.ca

MDDELCC, 2012. Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2012

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2012-MRC.PDF>

Ressources naturelles Canada, 2009. La marche au ralenti nuit à l'environnement.

<http://oee.nrcan.gc.ca/sites/oee.nrcan.gc.ca/files/pdf/transports/marche-au-ralenti/materiel/pdf/idling-e-f-high-res.pdf>

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, 2013.

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/strategie_eau/strategie_eau_potable.pdf

Les photos du présent document sont la propriété de la Ville de Saguenay.
Crédit photo : Gratien Tremblay et Laurent Silvani





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE